

epss



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2013



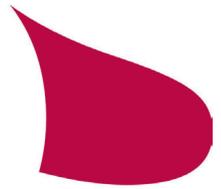
SOMMAIRE



Rapport Moral	5
A - Le Conseil d'administration	9
1 - La composition	9
2 - Le fonctionnement	10
B - Les secteurs d'activités	11
Introduction	11
1 - Les pôles pédagogiques	14
<i>Pôle formations niveau IV et V</i>	14
<i>Pôle formations niveau III</i>	18
<i>Pôle formations supérieures</i>	21
<i>Pôle formations préparatoires, continues et VAE</i>	26
<i>Les instances pédagogiques</i>	30
<i>L'insertion professionnelle des diplômés</i>	32
2 - Les unités et services pédagogiques transversaux	38
<i>Service Alternance</i>	38
<i>Service Accueil, Admissions et Communication</i>	42
<i>Unité de Formation par l'Apprentissage (U.F.A.)</i>	47
<i>Unité de Certifications</i>	50
3 - Les services d'accompagnement et d'appui	52
<i>Service Administratif et Financier</i>	52
<i>Service des Ressources Humaines</i>	54
C - Les relations avec l'environnement	55
1 - Relations institutionnelles	55
2 - Relations pédagogiques	57
Conclusions et perspectives	59
Annexes	61
Organigramme de l'epss	62
Glossaire	63
Programme du Centenaire de l'epss	65



RAPPORT MORAL



Pour l'épss l'année 2013 a été marquée par quelques événements majeurs qui vont avoir des prolongements dans les prochaines années :

1 - La célébration du centenaire

2 - Une offre de formation qui s'est diversifiée

2-1 Convention avec l'Université de Cergy Pontoise

2-2 Conquête de nouveaux marchés

3 - Du nouveau dans la formation continue : dissolution du GIE - Relief

4 - Des travaux de rénovation à Montparnasse, des projets à Cergy

1 - LES COLLOQUES DU CENTENAIRE

Une opération complexe - deux colloques à 8 jours d'intervalle - mais bien menée par un comité de pilotage qui s'était fortement investi sur les contenus pendant de nombreux mois, et des équipes professionnelles qui ont fait preuve d'un savoir-faire remarquable en matière de logistique et d'organisation matérielle dont nous tenons à les féliciter car nous leur devons en grande partie le succès et la satisfaction unanime des nombreux participants. Les deux colloques ont réuni un public diversifié et très attentif qui a fortement apprécié la qualité des interventions et des débats. C'est ce qui a conduit le conseil d'administration à décider, sous des formes qui restent à préciser, la diffusion la plus large possible de ces interventions et de ces échanges. Car ces manifestations n'avaient pas uniquement pour objet d'évoquer un passé très riche d'enseignements, mais surtout, par l'évocation du courage, parfois de l'audace et de l'invention de nos prédécesseurs, de nous interroger sur la réalité du travail social dans une société de plus en plus éclatée, en perte de repères, qui est en tout cas celle au sein de laquelle la majorité de nos étudiants vont exercer leur profession. Sur le socle d'un passé riche d'expériences et d'enseignements, dégager des perspectives, ouvrir les horizons du possible pour mieux préparer au métier de travailleur social pour aujourd'hui et surtout pour demain. Telle était notre ambition, c'est la raison pour laquelle « l'exploitation » des ressources des colloques s'impose.

Il est important enfin de souligner la participation de nombreux partenaires publics - l'Etat par la DGJSCS, le CRIF, le Conseil général du Val d'Oise, la ville de Cergy et la Communauté d'agglomération - et privés - UNAFORIS, associations ou institutions qui accueillent régulièrement nos stagiaires, organismes de formation - et de nombreux amis de l'association. Ces colloques, qui ont permis de mieux identifier notre association, ont contribué à éclairer sur la volonté de ses dirigeants de faire de l'épss une institution accueillante mais aussi exigeante tant en matière pédagogique que sur celui des valeurs qui fondent son projet.

2 - UNE OFFRE DE FORMATION TOUJOURS PLUS DIVERSIFIEE

Jusqu'en 1960 l'epss était une école mono filière, c'est la crise des recrutements des étudiants assistants sociaux qui avait été à l'origine de la création d'une nouvelle formation de directeurs et animateurs d'équipements sociaux. En 1975, cette filière a été abandonnée et l'école est redevenue mono filière. C'est une nouvelle crise des recrutements, à la fin des années 80, qui a été à l'origine de l'implantation de l'école à Cergy, implantation permettant le développement de nouvelles filières, alors que les locaux parisiens ne pouvaient plus accueillir un nouveau public. Ce développement a été incessant depuis 1993 pour les formations diplômantes, ce qui n'a pas été sans effet sur la bonne santé économique de l'école. Pour cette raison, mais aussi pour répondre favorablement à la demande actuelle de formation, le développement des filières se poursuit sur les formations supérieures en partenariat avec l'Université de Cergy Pontoise, et en direction des demandeurs d'emploi en partenariat avec le PLIE (plan Local d'Insertion pour l'Emploi) de Cergy.

2.1 - UNE CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ DE CERGY PONTOISE

A toutes les périodes de son histoire l'epss s'est rapprochée de l'université persuadée qu'il y avait complémentarité entre le savoir académique et la méthode par alternance qui caractérise depuis toujours les formations au travail social. Le 3 décembre dernier a été signée, après plusieurs mois de travail et de négociation, une convention de partenariat avec l'Université de Cergy Pontoise pour la création d'un **Master EPDIS** (Encadrement Pilotage et Développement en Intervention Sociale). La possibilité est ainsi donnée aux stagiaires du **CAFERUIS** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) de 2013 de s'engager dans ce parcours dès la rentrée 2014. En 2015 le master sera ouvert à des étudiants universitaires en formation initiale et à nos stagiaires CAFERUIS. Si on ne peut que se féliciter du succès de la formation CAFERUIS inaugurée en 2010 qui a ouvert la voie à ce nouveau partenariat, nous avons dès maintenant de bonnes raisons de penser que la formation Master 1 démarrera en septembre prochain avec un effectif important. Nous tenons à féliciter la Direction des formations supérieures qui, sous l'autorité de la Direction Générale, a mené à bien les négociations qui ont abouti à une véritable convention de partenariat, c'est à dire à part égale entre les parties, ce qui n'était pas acquis par avance. Avec ces nouvelles filières de formation supérieure c'est l'offre de formation de l'école qui s'enrichit, ce qui contribue fortement à consolider sa place au sein de l'appareil de formation au travail social de l'Île de France et nous prépare à aborder dans les meilleures conditions la future création des Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé (HEPASS).

2.2 - CONQUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS

Nous avons souligné l'importance de la diversification de l'offre de formation pour la consolidation du positionnement de l'école sur le territoire et sa pérennisation, sans oublier pour autant notre projet associatif qui ne se limite pas à un « social » réparateur, mais qui s'inscrit dans une démarche visant la transformation de la société. C'est pourquoi nous ne pouvons pas être en retrait sur la question de l'emploi car il nous appartient aussi de faire connaître les métiers du social et de favoriser les formations qui y conduisent. Lorsque l'école s'est implantée à Cergy Pontoise le projet des dirigeants de l'époque avait deux objectifs : créer de nouvelles filières comme nous l'avons déjà souligné, mais également de retrouver une plus grande proximité des terrains d'intervention des praticiens du social. C'est la même motivation qui avait présidé un siècle plus tôt à l'implantation de l'école boulevard du Montparnasse qui était à l'époque à proximité des arrondissements très populaires où l'habitat était majoritairement insalubre. C'est pourquoi, en co-construisant une formation pour des personnes éloignées de l'emploi et de la formation, avec le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) de Cergy et avec l'association Espérer 95, l'école se situe dans la continuité historique, en même temps qu'elle s'enracine plus profondément dans le tissu social du Val d'Oise. De même, en ouvrant une formation des Maîtres d'apprentissage issus en grande partie des institutions ou associations accueillant nos stagiaires, nous consolidons les liens nécessaires avec ces institutions, en même temps que nous faisons monter en compétences l'encadrement de nos stagiaires. Cette diversification et ces chantiers nouveaux ont été entrepris grâce à une équipe de direction volontaire et clairvoyante quant à l'avenir, ainsi que sur des professionnels qui ont su s'adapter à de nouvelles méthodes et à des publics nouveaux.

3 - LA FORMATION CONTINUE

Toutes les entreprises, même les plus innovantes, ne sont pas toujours menées à leur terme. C'est le cas du GIE Relief créé en 1997 par la fondation des Diaconesses de Reuilly pour le compte de l'IFSI et par l'epss dont la mission était l'offre de formation continue sanitaire et sociale. Malgré les efforts constants des équipes professionnelles les déficits s'accumulant, les deux institutions membres ont pris la décision de la dissolution du groupement. L'offre de formation continue est désormais sous la seule responsabilité de l'epss qui a pu embaucher 4 personnes du GIE, la fondation ... Après une année de fonctionnement, l'équilibre financier étant atteint, l'epss entend poursuivre et développer cette offre sur ses deux sites complémentaires, « Montparnasse », qui bénéficie d'une position géographique centrale ayant vocation à répondre à l'ensemble de la région Ile de France, et « Cergy » qui répond davantage à une demande Valdoisienne. Il nous appartient de tirer le meilleur parti de ces deux sites qui constituent, non pas un handicap, mais une véritable opportunité.

4 – DES TRAVAUX DE RENOVATION : "MONTPARNASSE" – CERGY

La mairie de Paris nous en ayant fait obligation, d'importants travaux de rénovation extérieure ont été entrepris sur l'immeuble de Montparnasse. Le ravalement de l'immeuble qui est aujourd'hui achevé, côté rue Notre Dame des Champs, a montré la nécessité de cette intervention sur une façade beaucoup plus dégradée que nous le pensions. La toiture également en mauvais état vient d'être rénovée sur sa partie la plus en mauvais état. Le budget de l'école a pu supporter cette charge exceptionnelle mais ces travaux ne sont qu'une étape d'un projet de rénovation intérieure du bâtiment qui devra faire l'objet d'un projet que le Conseil d'administration devra instruire au cours des prochains mois.

Un projet est à l'étude, bien avancée sur le site du Port à Cergy, qui consiste à regrouper, rendre plus visibles et plus conviviaux les bureaux des différents pôles. Ces travaux auront lieu en 2014. Nous devons également noter les importants travaux de création de nouveaux amphithéâtres et salles de cours qui doivent avoir lieu sous la responsabilité de l'IPSL sur le site des Montalent auxquels les différentes écoles participent financièrement. Ce chantier s'étalera sur plusieurs années, la part de l'école est estimée à environ 100 k€, mais nous nous félicitons d'avoir obtenu de la Région une subvention étalée sur trois ans qui devrait couvrir plus de 80 % de la dépense.

En terminant, je tiens à souligner que si l'epss n'est pas en manque de projets, le Conseil d'administration est conscient de la nécessaire implication de l'ensemble des acteurs de l'association pour les mener à bien. C'est pourquoi il mettra tout en œuvre pour associer dès la conception de ces projets tous ceux qui seront ensuite impliqués dans leur mise en œuvre.

**Jean Bastide,
Président de l'epss.**



A – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



A1 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'epss est présidé par Jean BASTIDE. Il est composé de 11 administrateurs provenant d'horizons divers :

- Roger **BERTAUX**
- Olivier **BRES**, Trésorier
- Elisabeth **DUGUE**, membre du bureau
- Marie-José **BERNARDOT**
- Anne **DAVID**
- Hervé **DUPONT-MONOD**
- Isabelle **MASSIN**
- Pierre **SCHARFF**
- Bertrand **VERGNIOL**
- Christine **VILLARD**, membre du bureau

En 2013, le Conseil d'Administration a accueilli en son sein un nouvel administrateur, Monsieur Roger BERTAUX.

A2 – LE FONCTIONNEMENT

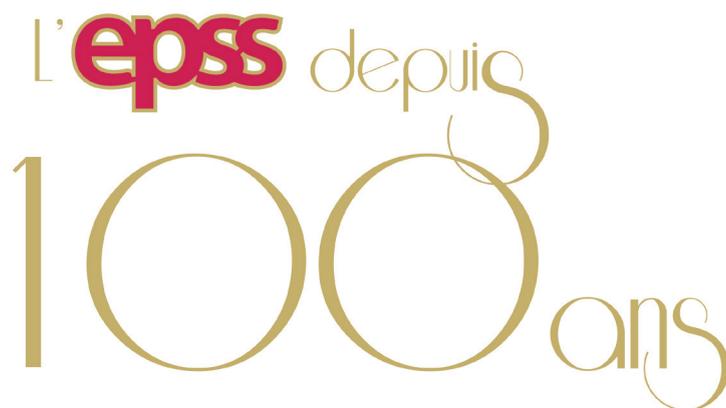
En 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois :

- Le 09 janvier 2013.
- Le 28 mars 2013.
- Le 21 mai 2013.
- Le 19 septembre 2013.

A ces conseils d'administrations se sont ajoutées des réunions de bureau et des commissions de travail ad hoc :

La commission « centenaire » :

Des administrateurs, des salariés, des membres de l'équipe de direction et l'ancienne directrice pédagogique se sont régulièrement rencontrés pour travailler en commission à l'organisation du « Centenaire » de l'association. Cette manifestation a eu lieu durant deux journées : une première à Paris, le 19 novembre, la seconde le 26 novembre 2013 à Cergy (cf. le programme en annexe).



La commission « travaux » :

Le conseil d'administration a mandaté cette commission pour mener une réflexion et lui remettre des propositions en matière de travaux de rénovation et de conservation de l'immeuble où se trouve le siège de l'association. Au-delà de l'importance et de l'urgence d'entretenir l'immeuble, les administrateurs souhaitent qu'une réflexion globale soit menée sur l'utilisation future de ces locaux et les projets possibles à y envisager.

B – LES SECTEURS D'ACTIVITES

INTRODUCTION

Les effectifs d'apprenants au 31 décembre 2013 totalisent 824 personnes dont l'accès à la formation s'opère selon les 3 principales modalités (formation initiale, apprentissage et situation d'emploi). Ce chiffre indique une légère augmentation par rapport à l'année 2012 qui en comptait 799, soit plus de 3 % d'évolution.

Une stabilisation des formations initiales ou légère reprise pour les personnes en situation d'emploi et les apprentis.

824
apprenants
en 2013

L'augmentation est surtout notable dans les formations de niveau IV et V particulièrement chez les moniteurs éducateurs et les AMP ainsi que dans les formations certifiantes, telles que celles des maîtresses de maison. En revanche, dans le pôle des formations de niveau III on observe une légère diminution et la formation des assistants de service social accuse la plus forte baisse.

Il est incontestable que notre veille doit porter sur le développement de toutes nos formations mais de manière plus aiguisée sur la filière sociale (AVS, TISF et ASS).

Une diversité d'accès et de niveau au service de la promotion sociale des personnes.

La charte des valeurs de l'epss affirme qu'il nous faut « considérer que chaque personne est en croissance tout au long de sa vie. (Ainsi) une vigilance particulière doit être portée sur les points suivants :

- la qualification initiale et permanente des personnels de l'Ecole.
- la diversité des modes d'accès à la qualification et l'individualisation des parcours de formation. »

Partant de cette orientation, l'offre de formation de l'epss couvre l'accès au niveau V jusqu'au niveau II. Dès 2014 le niveau I sera accessible dans le cadre d'un Master co-porté par l'Epss et l'Université de Cergy Pontoise. L'epss prépare à 9 diplômes en travail social sur les 14 qui figurent dans le CASF. A cela s'ajoutent les certificats de maîtresse de maison, surveillant de nuit, mandataire, délégué aux prestations familiales... C'est dire si la qualification des personnes demeure une préoccupation des administrateurs et des professionnels, ainsi que leur promotion sociale.

L'epss dispose également d'un département de formations continues qui permet la formation tout au long de la vie. Cette même direction assure des cycles préparatoires à la préparation des concours d'accès aux formations. La VAE demeure un autre accès à la qualification professionnelle.

Tableau des effectifs au 31.12.2013

	Réel				Théorique		
	2011	2012	2013	Ecart 2012 / 2013	Capacité VD	Capacité SE	Capacité App
Pôle Formations Supérieures	88	75	60	- 20 %			
CAFERUIS	36	48	51	+ 6,25 %		50	
DPF	20					20	
MJPM	32	27	9	- 66,67 %		20	
Pôle AS, ES et EJE	488	484	483	- 0,20 %			
ASS 1 VD	45	54	41	- 24,07 %	65		
ASS 2 VD	60	42	50	+ 19,05 %	54		
ASS 3 VD	46	53	38	- 28,30 %	43		
ASS 1 SE	1		6				
ASS 2 SE	2	1	1	0 %			
ASS 3 SE	14	11	15	+ 36,36 %			
ASS 1 APPR		5	0	-100 %			20
ASS 2 APPR	1	1	9	+ 800 %			20
ASS 3 APPR	4	6	2	- 66,67 %			20
ES 1 VD	61	61	61	0 %	60		
ES 2 VD	63	61	57	- 6,56 %	60		
ES 3 VD	59	62	60	- 32,25 %	60		
ESSE 1	6	6	2	- 200 %		34	
ESSE 2	12	9	10	+ 11,11 %		34	
ESSE 3	36	19	11	- 42,10 %		34	
ES 1 APPR	17	13	19	+ 46,15 %			26
ES 2 APPR	20	22	16	- 27,27 %			26
ES 3 APPR	24	22	23	+ 45,45 %			26
EJE 1 VD	17	17	17	0 %	16		
EJE 2 VD		16	16	0 %	16		
EJE 3 VD			16				
EJE 1 SE		1	2	+ 100 %		20	
EJE 2 SE			1			20	
EJE 3 SE							
EJE 1 APPR		2	8	+ 300 %			10
EJE 2 APPR			2				10
EJE 3 APPR							
Pôle IV et V	201	214	247	+ 15,42 %			
ME 1 VD	25	26	26	0 %	25		
ME 2 VD	25	24	26	+ 8,33 %	25		
ME 1 SE	18	24	27	+ 12,5 %		20	
ME 2 SE	29	23	29	+ 26,09 %		20	
ME 1 APPR	11	15	8	- 46,67 %			20
ME 2 APPR	7	10	14	+ 40 %			20
TISF 1 VD	19	11	7	- 36,37 %	12		
TISF 2 VD	11	14	7	- 50 %	12		
TISF 1 SE	2	3	6	+ 100 %		25	
TISF 2 SE	6	8	4	- 50 %		25	
AMP VD		13	30	+ 130,77 %	16		
AMP SE	27	28	43	+ 53,57 %		30	
AVS VD	6	5	10	+ 100 %	6		
AVS SE	1	1	1	0 %		8	
AF SE	14	9	9	0 %		20	

Tableau des effectifs au 31.12.2013

	Réal				Théorique		
	2011	2012	2013	Ecart 2012 / 2013	Capacité VD	Capacité SE	Capacité App
Formation continue qualifiante	22	26	34	+ 30,77 %			
SDN / MDM	22	17	24	+ 41,17 %		20	
Tuteur Module 1		9	10	+ 11,11 %			
TOTAL	799	799	824	+ 3,13 %	471	400	198

VD = Voie Directe, SE = Situation d'Emploi, APPR = Apprentissage

B1 – LES POLES PEDAGOGIQUES

B1.1 - PÔLE FORMATIONS NIVEAUX IV ET V

Préambule

Le Pôle Nouvelles Filières a en charge la mise en œuvre des formations préparant aux Diplômes d'Etat pour les niveaux IV de Moniteur-Educateur et de Technicien de l'intervention Sociale et Familiale, et pour les niveaux V d'Auxiliaire de Vie Sociale, d'Aide Médico-Psychologique et d'Assistant Familial. Depuis octobre 2012, le Pôle met également en œuvre la formation de Maîtresse de Maison et Surveillant de Nuit, gérée préalablement par le service des Formations Continues, RELIEF.

Les formations dispensées par le Pôle sont accessibles par l'ensemble des voies actuellement possibles : voie directe, apprentissage, situation d'emploi. Le Pôle a ainsi une activité de formation en prise directe avec les besoins de formation des salariés et de recrutement de personnels qualifiés des employeurs. La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial est ouverte seulement aux salariés agréés Assistants Familiaux, tout comme la formation de Maîtresse de Maison et de Surveillant de Nuit est dispensée essentiellement à des salariés du secteur en poste. Dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise d'insertion, ce dispositif permet de former également des salariés pour lesquels elle représente un possible accès à un emploi pérenne dans le secteur.

L'équipe du Pôle Nouvelles Filières est composée d'un chef de service, d'une assistante et de quatre formateurs, soit 6 ETP.

Un poste de formateur est dédié à la mise en place des formations de niveau V, AMP - AVS - AF, un autre à la mise en place de la formation TISF et à l'organisation des techniques éducatives et de vie quotidienne pour l'ensemble des formations dispensées à l'epss, deux postes de formateurs sont en charge de la formation de Moniteurs-Educateurs.

Compte-tenu de la réalité de l'activité de chaque formateur, la responsabilité de la session 2012 – 2013 de la formation Maîtresse de Maison et Surveillant de Nuit a été assurée par la chef du service. Ce dispositif a cependant été transféré au Service de Formations Continues à la rentrée de septembre 2013.

Les formations dispensées par le Pôle sont programmées selon des durées et des échéances différentes. Elles nécessitent l'organisation de deux périodes de rentrée, septembre et janvier et exigent une adaptation pour certains dispositifs selon les effectifs constitués. Les fins de formation et l'envoi définitif des dossiers des étudiants sont également à des échéances différentes. Cette variété des formations, tant par leurs spécificités pédagogiques et administratives que par les caractéristiques des profils et des besoins des étudiants qui les suivent, suppose une adaptation et une organisation rigoureuse, en particulier, de la part de l'assistante de formation.

L'activité du Pôle relève principalement de la construction et de l'accompagnement du parcours de formation des étudiants.

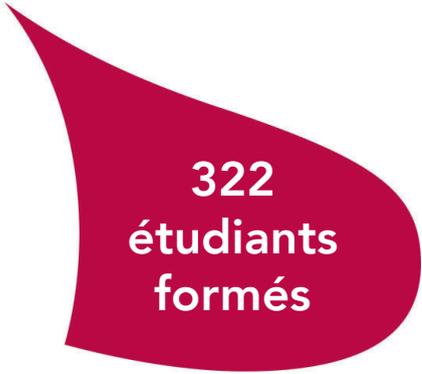
Cette mission première s'exerce en transversalité avec l'ensemble des pôles et services de l'epss. L'équipe contribue ainsi aux visites de stage, aux certifications, aux groupes de travail et de réflexion pédagogiques, aux orientations à mettre en œuvre, ou encore aux actions de communication et de sélection à destination des futurs candidats.

Le Pôle est également impliqué dans l'organisation de séquences de formation inter-filières, qui contribuent à la mise en œuvre de la transversalité visée par le projet pédagogique de l'école.

A l'externe, l'ensemble des membres de l'équipe du Pôle Nouvelles Filières est impliqué activement dans le développement partenarial de l'école. Deux membres de l'équipe siègent dans deux commissions nationales d'UNAFORIS, et deux membres de l'équipe dans deux commissions régionales d'UNAFORIS Ile-de-France. Le responsable du pôle participe aux travaux de recherches portés par le GRIF. Enfin, un membre de l'équipe est chargé du développement des partenariats culturels. Ces engagements participent à alimenter les réflexions pédagogiques et le développement de la qualité de l'offre de formation de l'école, ainsi qu'à l'analyse des enjeux actuels de la formation en travail social.

Les effectifs en formation : évolution globale et analyse

Le Pôle a formé au cours de l'année 2013, 2 promotions d'étudiants AMP, 2 promotions d'Assistants Familiaux, 1 promotion d'Auxiliaires de Vie Sociale, deux promotions respectivement de Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale et de Moniteurs-Educateurs, 1 promotion de Maîtresses de Maison et de Surveillants de Nuit.



**322
étudiants
formés**

Au cours de l'année 2013, l'epss a répondu, en partenariat avec l'association Espérer 95, à un appel à projets du Plan Local d'Insertion vers l'Emploi de Cergy, visant la mise en œuvre d'une Action d'Initiatives Territoriales, en faveur de 15 demandeurs d'emploi adultes et jeunes, de la Communauté de Communes de Cergy. Le projet consistait à proposer un dispositif de pré-qualification et de préparation aux sélections d'entrée en formation d'AMP. Ce dispositif financé par le PLIE de Cergy, a été mis en œuvre par le pôle Niveaux IV et V en lien avec le pôle FC.

Au cours de l'année 2013, le Pôle a formé 322 étudiants, et accueilli en moyenne par mois, 254 étudiants. Les effectifs du Pôle restent dans leur globalité constants entre l'année 2012 et l'année 2013. Si les effectifs de la formation des Moniteurs-Educateurs ont connu une hausse au cours de l'année 2012, celle-ci n'est en rien permanente et ne saurait pallier les difficultés de recrutement des étudiants, y compris en voie directe, des filières AVS en janvier 2013, et TISF à la rentrée de septembre 2013.

Une communication davantage ciblée a été mise en œuvre, aux côtés du service communication. Celle-ci reste cependant à maintenir et à renforcer, notamment à destination des employeurs.

Nous constatons en effet, depuis ces dernières années, une baisse notable des étudiants inscrits en situation d'emploi. Seule la formation des moniteurs-éducateurs a vu augmenter ses effectifs d'étudiants salariés et notamment d'apprentis. On peut cependant supposer que les dispositifs en faveur des jeunes par le contrat d'avenir, entre autres, produiront sans doute des effets notables sur les prochains recrutements des candidats salariés.

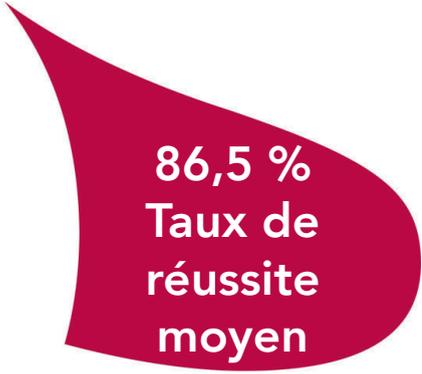
Par ailleurs, les candidatures en voie directe pour les métiers AVS et TISF, par leurs spécificités de l'aide à domicile, restent un point de préoccupation que le Pôle, dans ses perspectives pour l'année à venir, entend privilégier.

Depuis janvier 2011, le Pôle dispense la formation préparatoire au DEAF. La mise en œuvre de cette formation s'inscrit dans la logique de développement partenarial avec les Services de Placement Familial du territoire. L'ouverture du troisième groupe en janvier 2013 a pu être possible grâce à l'implication des partenaires employeurs du territoire et la contractualisation avec un nouvel acteur du Placement familial. Malgré nos efforts de prospection, il apparaît que les besoins en termes de formation soumis également aux difficultés de recrutement des employeurs soient limités dans le temps et dans les effectifs possibles. Le maintien de ce dispositif et la réponse aux besoins de formation des services du territoire restent cependant prioritaires et essentiels pour l'école par la richesse et la qualité pédagogique de la collaboration engagée avec les services.

Les résultats aux DE : un taux de réussite appréciable

Les résultats aux différentes sessions des diplômes d'Etat sont tout à fait honorables pour le pôle des formations de niveaux IV et V, compte-tenu notamment des difficultés croissantes rencontrées par les étudiants sur le plan cognitif et des conditions personnelles dans lesquelles les étudiants se trouvent tout au long de leur parcours de formation.

Le nombre de parcours partiels à l'issue des résultats aux diplômes reste important et nécessite de la part de l'équipe des formateurs et de l'assistante de formation une attention accrue, par l'individualisation des parcours.



**86,5 %
Taux de
réussite
moyen**

Le taux de réussite pour l'ensemble des formations portées par le Pôle est de 86.5%.

Nous pouvons noter un taux de réussite de 100 % au DEAVS, comme en 2012.

Les résultats au DEME, représentant l'effectif le plus important de candidats présentés (53) est en baisse : 87%, contre 93% en 2012, soit 46 candidats admis. Sur les 7 étudiants qui ont échoué, 5 d'entre eux se sont réinscrits et bénéficient d'un parcours partiel depuis septembre 2013.

Nous pouvons établir un constat identique concernant les résultats au DEAMP, puisque sur les deux sessions (mai et novembre), 30 candidats ont été admis sur les 37 présentés, soit un taux de réussite de 81%, contre 88%, en 2012.

Une forte augmentation est cependant à noter en ce qui concerne les résultats au DETISF, puisque sur les 23 candidats présentés, 22 ont été admis, portant le taux de réussite à 96%, contre 71% en 2012.

Les résultats au DEAF s'élèvent à 71,7 % contre 69 % pour la première promotion, présentée en novembre 2012. Sur 7 candidats, 5 d'entre eux ont été admis au diplôme.

Si certains résultats sont constants, les écarts doivent cependant être analysés pour en identifier les causes réelles et apporter les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires.

Des projets et des perspectives à venir

La stratégie de développement global des formations de niveaux IV et V, comme annoncé dans le précédent rapport d'activités, s'est traduit au cours de l'année 2013, par la **mise en place du dispositif du PLIE**, en partenariat avec Espérer 95, et en collaboration avec le Pôle FC de l'epss. Les résultats tout à fait satisfaisants en termes de retours à l'emploi et d'admission à l'entrée en formation ont permis de développer une expertise et d'être reconnu sur le territoire comme prestataire potentiel des services publics de l'emploi. Dans la même perspective, l'epss a répondu à un appel à projets de Pôle Emploi, en collaboration avec d'autres centres de formation partenaires de la région, pour la mise en œuvre des formations AMP et AVS. Les résultats de la consultation prévus pour le début 2014, s'ils sont positifs, permettraient de maintenir au moins les effectifs actuels, et au plus de les augmenter.

Le travail de collaboration avec le service Accueil, Admission, Communication reste à renforcer et des actions prioritaires sont d'ores et déjà définies, en particulier une communication auprès des employeurs et une analyse partagée de leur besoin en formation et en recrutement.

Un travail de mise en lien des candidats potentiels à la recherche de contrats de professionnalisation est également à l'étude à l'issue des sélections, notamment pour les formations AMP, TISF et AVS. Le Pôle pourra, pour cette perspective, s'appuyer sur le bilan de l'action mise en œuvre au profit du PLIE de Cergy.

Le travail engagé, au cours du dernier trimestre 2012, avec le service Alternance sur les outils pédagogiques à destination des terrains professionnels a été poursuivi au cours de l'année et reste à finaliser. Ce travail est en relation aussi avec les dispositifs de formation au Tutorat et de Référent de Site Qualifiant porté par le service Alternance.

Le Pôle reste attentif également aux **réflexions menées sur l'organisation de parcours communs inscrits dans une transversalité** plus large des formations et ce, en cohérence avec les orientations de l'UNAFORIS partagées par l'epss.

Afin d'anticiper une éventuelle réorganisation des formations qu'il met en œuvre, le Pôle se propose ainsi, au cours de l'année, d'évaluer les écarts potentiels entre les projets pédagogiques et la réalité mise en œuvre, afin d'opérer les réajustements nécessaires et surtout d'identifier l'existant en matière d'ingénierie et de contenus pédagogiques. Cette évaluation devrait permettre ainsi d'être réactif et pertinent, selon les éventuelles modifications de l'environnement réglementaire.

B1.2 - PÔLE FORMATIONS NIVEAU III

Préambule

Le Pôle Formations niveau III forme, selon les trois voies d'accès, les étudiants aux diplômes d'Etat **d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants.**

L'équipe du pôle est constituée, au 31 décembre 2013, d'un chef de service, de 10 formateurs (10 ETP) et de 2 assistantes de formation à plein temps.

0,3 ETP ont été créés en septembre 2013 sur le pôle du fait de l'accueil d'une troisième promotion d'étudiantes en formation d'éducateur de Jeunes enfants.

0,45 ETP ont été redéployés en septembre 2013 au profit du pôle Alternance.

Le chef de service a quitté le pôle au 31/12/2013. Son remplacement est en cours.

Un pôle conséquent à l'epss

Le pôle a assuré, au 30 juin 2013, la formation de 470 étudiants dont 166 étudiants en formation d'assistant de service social (143 étudiants en voie directe, 12 en situation d'emploi - post-VAE et post DEASS - et 11 étudiants en apprentissage), 269 en formation d'éducateur spécialisé (178 en voie directe, 32 en situation d'emploi ou en CIF et 57 apprentis) et 33 étudiantes en formation d'éducateur de Jeunes Enfants (32 en voie directe et 1 en CIF).

Le pôle a accueilli, en septembre 2013, une troisième promotion de 27 étudiantes en formation d'éducateur de jeunes enfants dont 17 en voie directe, 2 en situation d'emploi et 8 en apprentissage.

Au 31 décembre 2013, le pôle accompagne 483 étudiants dont 162 en formation d'assistant de service social, 259 en formation d'éducateur spécialisé et 62 en formation d'éducateur de jeunes enfants.

Mise en œuvre des formations en ECTS

L'ensemble de l'équipe pédagogique s'est appliquée durant l'année 2013 à la mise en place des ECTS (European Credits Transfer System), débutée de manière effective en septembre 2012 des 3 formations préparant aux DEASS, DEES, DEEJE. L'ensemble des projets pédagogiques structurés en modules référés à des Domaines de Compétences (DC) ont fait l'objet d'un réajustement permanent de manière à être au plus près des réalités pédagogiques. Les formateurs permanents qui ont sous leurs responsabilités la référence des 35 modules du DEASS, des 38 modules du DEEJE, des 35 modules du DEES, les assistantes de formation et le chef de service ont ainsi poursuivi le travail engagé durant l'année 2012 avec une grande rigueur méthodologique.

Les modifications de 2 (DEASS et DEES) des 3 dossiers de déclaration préalable agréés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de l'Ile-de-France en décembre 2012 ont été déposées en octobre 2013.

Le pôle se réfère toujours à 2 projets pédagogiques différents par formation et ce jusqu'en juin 2014.

La Formation des assistants de service social

L'année 2013 fut, nous l'avons dit, une année de mise en place du nouveau projet pédagogique structuré en crédits européens.

L'epss a présenté 64 étudiants au DEASS dont 6 en apprentissage. 47 étudiants ont obtenu la totalité de leurs domaines de compétences. 17 n'ont eu qu'une obtention partielle de leur DEASS. 12 de ces 17 étudiants ont validé 3 domaines de compétences sur 4. 12 étudiants sur les 16 ayant validé partiellement leur diplôme en 2012 ont obtenu leur Diplôme d'Etat en 2013.

73,4 %
de réussite au D.E.
Les résultats sont
satisfaisants.

Le recrutement des étudiants en formation d'assistants de service social s'est avéré, à nouveau, difficile à la rentrée 2013. Néanmoins, et grâce aux efforts conjugués des différents pôles et services, 57 étudiants dont 4 apprentis ont effectué leur rentrée en septembre 2013. Les difficultés de recrutement s'observent au niveau national et tendent à se renforcer.

A la rentrée 2013, 3 étudiants de 2ème année sont devenus apprentis. 11 apprentis ASS sont en formation à l'epss. La reconnaissance de cette voie d'entrée en formation progresse mais reste encore difficile.

La Formation des éducateurs spécialisés

L'année 2013 fut, comme pour l'ensemble des formations de niveau III, une année mobilisatrice autour de la mise en place des crédits européens.

L'epss a présenté 2 promotions d'étudiants : 1 en voie directe, 1 en situation d'emploi et apprentissage. 97 étudiants ont passé le DEES dont 22 en apprentissage. 95 étudiants ont obtenu la totalité de leurs domaines de compétences. 2 n'ont eu qu'une obtention partielle de leur DEES.

Les résultats au DEES 2013 s'avèrent être excellents (98 %). Ils ont sensiblement progressé par rapport à ceux de 2012 qui étaient déjà très bons (93 %). Ces résultats sont au-delà de la moyenne régionale.

La création, en 2012, d'une fonction de coordination des post-DE conforte le suivi de ces étudiants et favorise, semble-t-il, une meilleure efficacité des résultats.

Par ailleurs, la baisse des entrées d'étudiants en apprentissage observée les 3 années précédentes semble s'arrêter. Sans parler d'une inversion de la tendance, nous observons que 19 étudiants ES en apprentissage sont entrés en formation contre 13 apprentis l'année passée (et 17 l'année précédente). Nous avons accueilli, à la rentrée de 2013, un effectif total de 58 apprentis sur 3 promotions, soit 2 de plus que l'année précédente.

98 %
de réussite au D.E.
Les résultats sont
excellents.

La tendance à accueillir des étudiants effectuant des parcours partiels (post diplôme d'état de moniteur éducateur (DEME), post VAE, avec diplômes apportant des allègements validés en commission d'allègements) se confirme en 2013. Ces parcours de formation nécessitent un accompagnement individualisé sur le plan pédagogique et un traitement administratif personnalisé (calendriers, plannings, traitement des présences...), mobilisateur pour l'ensemble de l'équipe.

La Formation des éducateurs de jeunes enfants

Nous avons accueilli en septembre 2013 une troisième promotion de 27 éducatrices de jeunes enfants dont, et c'est une nouveauté importante, 8 apprenties et 2 candidates effectuant leur formation en situation d'emploi. 2 places supplémentaires exceptionnelles ont été redéployées par le CRIF sur proposition de la direction. En septembre 2013, 2 promotions sont sur le nouveau projet pédagogique structuré en modules et intégrant la mise en crédits européens (ECTS).

16 étudiantes entrées en septembre 2011 poursuivent leur formation sur l'ancien projet pédagogique et se préparent à passer en juin 2014 leur Diplôme d'Etat d'EJE, le premier à l'epss. Une étudiante a, à nouveau, demandé sa réorientation vers le DEES qu'elle a obtenue.

La formatrice, recrutée en septembre 2011, est passée à temps complet à la rentrée de septembre 2013 afin d'accompagner les 3 promotions d'EJE. Jusqu'en septembre 2013, le travail en étroite collaboration avec la formatrice du service Alternance en charge d'accompagner ces étudiantes sur leur lieu de stage a été poursuivi afin d'articuler la formation théorique, la formation pratique et répondre au cahier des charges de nos 2 projets pédagogiques et de la réglementation.

Une réorganisation du service Alternance amène la formatrice en charge de la formation d'EJE à envisager, depuis septembre 2013, une nouvelle collaboration avec le nouveau formateur recruté sur ce pôle.

Les activités pédagogiques transversales

La mise en place des ECTS, effective depuis septembre 2013, a permis de modifier ou consolider les transversalités existantes de manière à renforcer la cohérence pédagogique sur l'ensemble des formations de niveau III (ASS, ES et EJE).

La structuration modulaire de l'ensemble des formations de niveau III a permis, en outre, de donner une meilleure visibilité de l'ensemble des parcours respectifs et de renforcer les partenariats interfilières.

Ont été poursuivies également les mises en œuvre des séquences de formation permettant aux étudiants assistants de service social et techniciens de l'intervention sociale et familiale de réfléchir ensemble à des situations professionnelles et de mutualiser leurs expériences. Les « journées interfilières » ont, pour la première fois, concerné l'ensemble des formations des niveaux II (CAFERUIS) à V et furent une belle réussite de transversalité et de pertinence pédagogique.



**Des journées
interfilières
enrichissantes**

B1.3 - PÔLE FORMATIONS SUPERIEURES

Préambule

Ce pôle répond à l'objectif de développer au sein de l'epss des formations supérieures post-formations initiales, afin d'étendre l'offre de formations notamment de niveaux II et I pour ce qui est des formations relatives à l'encadrement d'équipes ou à la direction de service ou d'établissement.

Dans ce cadre, les présidents respectivement de l'epss et de l'Université de Cergy-Pontoise ont signé, le 2 décembre dernier, une convention cadre de partenariat qui officialise leur coopération notamment pour le développement du Master E.P.D.I.S. (Encadrement, pilotage et développement en intervention sociale).

Ainsi, ce pôle a géré, en 2013, trois dispositifs de formation, à savoir celles : de CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale), de MJPM (Mandataire judiciaire à la protection des majeurs), et de MAJ (Mesure d'accompagnement judiciaire) et a assuré le suivi, sur différents temps de l'année, de cinq promotions au sein de ces trois dispositifs de formation.

En 2013, ce pôle est composé d'un responsable, d'une assistante de direction à temps partiel, d'un chargé d'enseignement pour quelques heures. Il bénéficie en outre de la participation et de l'expertise de nombreux intervenants vacataires.

L'activité de l'année

La formation du Caferuis

Cette année a vu se conforter cette formation avec l'accueil d'une nouvelle promotion, la cinquième, en octobre 2013.

Promotion 2012

Cette promotion comportait encore 3 stagiaires n'ayant pu passer ou réussir l'épreuve du mémoire à la DRJSCS, stagiaires qui ont profité d'une toute fin de formation à l'epss.

Promotion 2013

Cette promotion, composée de 21 stagiaires, a terminé sa formation en mars 2013, après 18 mois de formation, avec l'épreuve finale du mémoire à la DRJSCS. De manière très satisfaisante, 20 stagiaires sur 21 ont fait le choix de présenter leur mémoire à cette session de mars, ce qui montre l'esprit de solidarité et de cohésion qui a prévalu dans cette promotion.

Promotion 2014

Cette formation se terminera en mars 2014 avec l'épreuve finale du mémoire à la DRJSCS. 19 stagiaires composent cette promotion.

Les résultats

Promotion 2012

Les 3 stagiaires se sont présentés à cette dernière épreuve en 2013.
2 stagiaires sont diplômés.

Promotion 2013

Sur 21 stagiaires, 20 se sont présentés à cette dernière épreuve en 2013 :

- 18 stagiaires sont diplômés,
- 2 stagiaires repasseront en 2014,
- 1 stagiaire se présentera pour la première fois en 2014.

Promotion 2014

Formation en cours, se terminant en mars 2014.

Promotion 2015

Cette promotion est composée de 30 stagiaires, ce qui constitue une forte progression par rapport à l'année précédente, et confirme la reconnaissance de cette formation sur le territoire de l'epss. Elle a débuté en octobre 2013 et expérimente le dispositif mis en place par l'epss et l'Université de Cergy-Pontoise, à savoir le double cursus Caferuis-Master 1 sur 21 mois pour les candidats intéressés, lequel cursus valorise et prolonge la formation du Caferuis.

Nous retrouvons sensiblement le même profil que pour la promotion précédente, à savoir :

- Une promotion très féminisée (61%), avec une moyenne d'âge qui rajeunit (38 ans en moyenne).
- Peu de stagiaires en poste d'encadrement hiérarchique (45%), ce qui peut s'expliquer par le rajeunissement de l'âge des stagiaires.
- Les diplômés en travail social sont toujours majoritaires, le D.E.E.S. restant la référence pour l'entrée en formation (63%).
- La logique de territoire reste prépondérante pour le choix de l'epss comme centre de formation, avec une percée du département des Yvelines, car :
 - Le lieu d'exercice professionnel des stagiaires se maintient majoritairement sur le Val d'Oise (52%) et dans les Yvelines (32%),
 - Le lieu de résidence se situe principalement dans les Yvelines (39%) et dans le Val d'Oise (32%).
- Enfin, le secteur associatif reste très majoritairement représenté parmi les stagiaires (90%), avec une prédominance du champ de la protection de l'enfance (42%), alors que le champ médico-social était le plus représenté jusqu'alors.

La formation MJPM

Nous avons mis en place, pour la quatrième année consécutive, cette formation de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Sur cette année 2013, nous percevons deux éléments importants de différence, par rapport aux promotions précédentes.

D'une part, la confirmation de besoins de formation en net recul, après le pic de formation de 2011 : nous avons accueilli cette année 9 stagiaires contre 14 en 2012 et 34 en 2011.

D'autre part, l'évolution du profil depuis deux ans des stagiaires pour cette formation. En majorité des salariés d'associations, nouvellement en poste et non plus de professionnels avec une grande ancienneté, venant des institutions ou du secteur privé. Enfin, le nombre de stagiaires en reconversion professionnelle continue à diminuer.

Promotion 2013

Cette promotion est la troisième engagée à l'épss sur un parcours complet de 300 h de formation théorique, de janvier à décembre.

Les résultats

Promotion 2013

Sur les 9 stagiaires engagés dans cette formation : 9 stagiaires ont obtenu leur CNC en 2013.

La formation MAJ

Promotion 2013

Suite à la demande d'un employeur de l'Oise, auquel est venu se joindre un deuxième employeur du Val d'Oise, nous avons mis en place une formation en intra, sur un dispositif partiel de 78 h. concernant la mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ).

Celle-ci a concerné 11 stagiaires, regroupant deux associations.

Les résultats

Promotion 2013

Sur les 11 stagiaires engagés dans cette formation :

- 10 stagiaires ont obtenu leur CNC en 2013.
- 1 stagiaire a arrêté en cours de formation.

Prévision de l'activité pour l'année prochaine

Pour cette nouvelle année, ce pôle souhaite conforter et stabiliser son activité pédagogique ainsi que l'accompagnement des candidats vers les certifications finales.

Concrètement, notre activité devrait porter sur :

La formation du Caferuis

- La fin de formation pour les promotions 2013 et 2014

La formation Caferuis-Master 1

- Poursuite de la formation pour la promotion 2015, sur ce double cursus
- L'accueil de la nouvelle promotion 2016 en octobre prochain

La formation de Mandataire judiciaire

- La formation de Mandataire judiciaire, promotion 2014, prévue en septembre 2014, mais dont l'ouverture demeure hypothétique au regard de la tendance à la baisse des candidatures.

La formation de Coordinateur d'équipe

- La mise en place, pour la première fois à l'epss, de cette formation spécifique, répondant à de nouveaux besoins pour une fonction en développement dans le secteur social, médico-social et de l'aide à domicile.

La construction d'une formation à l'encadrement de niveau I

Enfin, en prolongement de la mise en place du double cursus Caferuis-Master 1, nous continuons à travailler en partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise, à la poursuite de la construction du Master 2 EPDIS (Encadrement, Pilotage et Développement en Intervention Sociale), visant des fonctions de directeur d'établissement du secteur social ou médico-social ou de développeur de projets.

Pour l'epss, cette formation devrait compléter notre offre de formation, pour accompagner les stagiaires dans leurs visées de promotion sociale au sein de ce secteur professionnel, avec des formations allant du niveau V au niveau I.

La finalisation de cahier des charges de la formation «coordination» co-construite avec d'autres instituts de formation en Ile de France et sur le territoire national.

Conclusion

Sur cette année écoulée, ce sont 95 stagiaires qui, pour un temps de formation plus ou moins long et global, ont participé à une ou plusieurs séquences de formation sur le pôle, lequel réalise un travail conséquent d'ingénierie pédagogique pour s'adapter à plusieurs logiques de formation et ainsi répondre à l'attente de formation des stagiaires et des employeurs de notre secteur.

Ce travail s'est réalisé grâce à un travail d'assistantat administratif et pédagogique opérationnel et efficace, pour conduire et conclure les formations engagées et accompagner tous les stagiaires dans leur parcours individualisé, avec un souci constant de rechercher la qualité attendue.



**95
stagiaires
en 2013**

Cependant, l'année 2014 risque de confirmer la baisse des demandes concernant les formations MJPM, DPF et MAJ perçue depuis 2 ans maintenant.

Enfin, nous expérimentons, actuellement, le positionnement de ce pôle au sein de la direction du développement, pour ouvrir notre espace pédagogique à d'autres activités de formation continue, toujours portés par la volonté de favoriser la promotion sociale des stagiaires du travail social.

Cela doit se faire dans une dynamique de formation qui s'appuie notamment sur les services transversaux, dans un travail commun avec les professionnels de ces services, au bénéfice des stagiaires de l'epss.

B1.4 - PÔLE FORMATIONS PREPARATOIRES, CONTINUES ET VAE

A / Panorama de l'activité générale

Suite au retrait de la Fondation des Diaconesses de Reuilly du GIE RELIEF, l'ensemble des activités de formation préparatoire et pré-qualifiante, d'accompagnement à la VAE et de formation continue du secteur social, ont été reprises par l'epss au 1er janvier 2013.

2013 est donc marquée par une forte diminution du volume de l'activité globale (- 52%), en raison du transfert total des formations du secteur sanitaire à la Fondation des diaconesses.

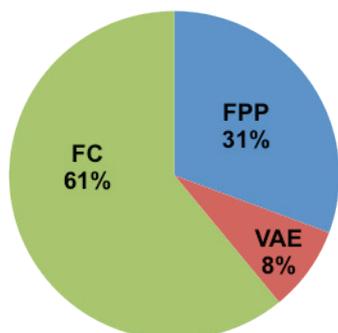
Ce transfert d'activité a particulièrement impacté le service des Formations préparatoires dont l'effectif accuse une diminution de 63%.

Il convient cependant de noter que les activités du secteur social, en valeur relative se maintiennent entre 2012 et 2013.

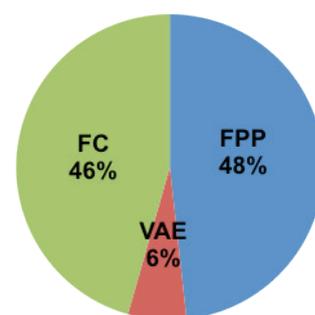
Années	FPP Formation Préparatoire et Pré-qualification		VAE Validation des Acquis de l'Expérience		FC Formation Continue		TOTAL Activité Formation	
	Effectif stagiaires	Heures stagiaires	Effectif stagiaires	Heures stagiaires	Effectif stagiaires	Heures stagiaires	Effectif stagiaires	Heures stagiaires
2012	597	27 982	76	1 366	564	20 224	1237	49 572
2013	223	8 021	61	1025	443	14 857	727	23 903
Variation	- 63 %	- 71 %	- 20 %	- 25 %	- 21 %	- 27 %	- 41 %	- 52 %

L'évolution de la répartition des effectifs entre 2012 et 2013 confirme la volonté de réaffirmer la place de la formation continue à destination des salariés du secteur, au sein de ce nouveau pôle de l'epss.

Répartition des effectifs par Activité en 2012



Répartition des effectifs par Activité en 2013



B / Les Formations Préparatoires et Pré-Qualifiantes

L'activité des Formations préparatoires aux épreuves d'admission se caractérise en 2013 par :

- Un profil de stagiaires, majoritairement issus du Val d'Oise.

La part des stagiaires originaires du Val d'Oise ou des départements limitrophes est en augmentation et représente près de 61%.

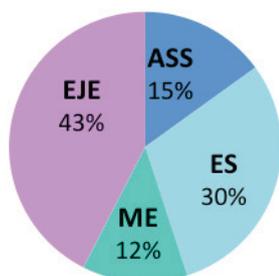
- Deux lieux de réalisation différents, sur Paris et Cergy-Pontoise

Les dispositifs à destination des candidats ES, ASS, EJE et ME planifiés sur Cergy ont ouvert, notamment grâce au travail de communication réalisé en lien avec le service Admission et Communication.

- Une diversification de l'offre de formation préparatoire avec des formats plus intensifs

L'ouverture de deux nouveaux dispositifs intensifs, les samedis et durant les vacances scolaires, semble répondre à un besoin, notamment pour les étudiants en Terminale.

La prépondérance des candidats aux sélections EJE et ES



L'activité des formations pré-qualifiantes se caractérise en 2013 par :

- Le développement des formations pré qualifiantes et d'insertion auprès d'un public jeune ou bénéficiaire de minima sociaux

- Ouverture, en partenariat avec Espérer 95, d'un dispositif de pré-qualification et de préparation aux sélections d'entrée en formation d'AMP. Ce dispositif financé par le PLIE de Cergy, a été mis en œuvre par le pôle Niveau IV et V en lien avec le pôle FC.

- Reconduction d'un 8^{ème} Chantier insertion « garde d'enfant » avec un volet formation-professionnalisation approfondi, et un accompagnement formatif des tuteurs en crèche.

- Ouverture d'un 2^{ème} Chantier insertion « Aide aux personnes âgées » avec un volet professionnalisation, une préparation au concours Aide-Soignant, et un accompagnement formatif des tuteurs en EHPAD.

La réussite de ces dispositifs, alternant période de formation et de travail en crèche ou en EHPAD, se traduit par le retour à l'emploi ou en formation qualifiante de plus 68% des stagiaires.

En 2013, l'activité des Formations Préparatoires et Pré-qualifiantes représente dans l'activité globale du pôle :

- 31% des effectifs
- 34% des heures stagiaires
- 53% des produits

C / La Validation des Acquis de l'Expérience

L'activité VAE en 2013 se caractérise par :

- **Une réduction de l'effectif global par rapport à 2012 (-20%)**, en raison de la forte diminution des accompagnements VAE au DEAVS, certains marchés avec des structures d'Aide à domicile n'ayant pas été reconduits pour des motifs budgétaires.

- **Des accompagnements VAE aux diplômes du secteur social du niveau V au niveau I**, avec une forte prépondérance des candidats à la VAE DEES et DEME, ces derniers ayant connu la plus forte progression en termes d'effectif.

- **Un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale**

TAUX DE VALIDATION TOTALE 2013	VAE DESS	VAE DEAVS	VAE DEASS	VAE DEME	VAE CAFERUIS	VAE CAFDES
Résultats epss* (*) à partir des résultats des jurys 2013	62 %	75 %	50 %	70 %	66 %	100 %
Résultats nationaux** (**) à partir des résultats communiqués	52 %	37 %	33 %	42 %	42 %	42 %

En 2013, la part de la VAE dans l'activité globale du pôle représente :

- 8% des effectifs
- 4% des heures stagiaires
- 17% des produits

Si la part de ce Pôle reste peu élevée, il représente cependant une réelle plus-value en termes d'activité. En effet, la voie d'accès au diplôme par le biais de la VAE s'avère être un enjeu politique important dans lequel le projet de l'epss s'inscrit pleinement.

D / La Formation Continue

L'activité des Formations continues en 2013 se caractérise par :

- **Une diminution de l'effectif global de 21% par rapport à 2012**, en raison du transfert total des activités sanitaires à la Fondation des diaconesses et de la diminution des actions de type séminaire, avec de nombreux participants.
- **Des dispositifs à destination principalement des salariés de l'action sociale et du secteur éducatif** et dans une moindre mesure du secteur médico-social.

L'offre de formation est composée de 86 dispositifs sous forme de fiches techniques, présentant les éléments de contexte en lien, nos orientations, les objectifs et contenus pédagogiques ainsi que la méthodologie retenue.

L'éventail des dispositifs susceptibles d'être mis en œuvre par le pôle est donc assez large. Cependant on note une récurrence dans la demande des commanditaires autour des thématiques suivantes :

- Les écrits professionnels
- Le développement de la bienveillance
- L'accueil du public et la gestion de l'agressivité
- L'élaboration d'un projet de service
- L'analyse de la pratique professionnelle
- La participation des usagers

En 2013, La part des Formations continues dans l'activité globale du pôle, représente :

- 61% des effectifs
- 62 % des heures stagiaires
- 30% des produits

B1.5 - LES INSTANCES PÉDAGOGIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Différentes instances pédagogiques participent à la construction des parcours de formation. Elles constituent des lieux de concertation, d'évaluation, d'élaboration, de réflexion et de décision.

Au sein de l'epss, au plus proche des étudiants, des apprentis, des stagiaires... et à nos côtés nos partenaires.

Les réunions des délégués apprenants avec l'équipe pédagogique

Organisées par pôle, elles sont l'occasion d'appréhender les questions et les propositions éventuelles soumises par les délégués étudiants, stagiaires et apprentis.

Elles sont animées par le responsable du pôle ou de promotion et constituent un lieu de régulation et d'échanges entre l'équipe pédagogique et les délégués, et entre délégués eux-mêmes. Les questions évoquées sont liées à la formation et à son organisation et à la vie matérielle partagée. Elles sont trimestrielles.

Les commissions d'harmonisation

Les « commissions d'harmonisation des jurys » constituent l'équivalent d'un jury plénier. Elles doivent permettre, à l'issue d'une correction d'épreuve de certification ou d'un jury, d'effectuer les ajustements nécessaires. Elles se fondent dans une recherche d'équité de traitement entre les candidats. Elles sont présidées par la direction ou son représentant et composées de membres des jurys internes et externes au centre de formation.

Les commissions d'orientation

Prévues dans les « règlements intérieurs étudiants et de stagiaires », elles se réunissent à la fin de chaque année scolaire pour chaque promotion afin de statuer sur le passage en année supérieure, le maintien dans l'année, la suspension, la proposition d'arrêt de formation ou toute autre mesure particulière concernant un apprenant. Elle peut également être convoquée à tout moment si la situation d'un étudiant ou stagiaire l'exige. Cette commission d'orientation est composée de la direction ou de son représentant qui la préside et prend les décisions ; des formateurs permanents, des chargés d'enseignement, des délégués étudiants, des formateurs ou référents des sites qualifiants, des maîtres d'apprentissage et du Centre de Formation des Apprentis. Les étudiants, pour lesquels une mesure est envisagée, sont entendus par la commission.

La commission de présentation au diplôme

Elle siège au plus tard plus tard un mois avant la date fixée par le rectorat. Sa vocation est de vérifier, dans le cadre strictement réglementaire, la possibilité de présenter le candidat aux épreuves finales de certification. Elles sont également l'occasion de stimuler les étudiants insuffisamment engagés dans leur parcours de formation.

Une commission de validation semestrielle « ECTS »

La nouvelle architecture des formations de niveaux III en crédits européens (ECTS) implique la validation de 30 crédits à l'issue de chaque semestre. Ainsi, la commission de validation semestrielle se réunit pour statuer sur l'octroi des dits crédits.

Les conseils Techniques et Pédagogiques

Les conseils techniques et pédagogiques sont des instances essentielles de débats et de propositions. Elles rassemblent des représentants d'employeurs, des étudiants/apprentis/stagiaires, des personnes qualifiées, des formateurs, des administrateurs de l'epss et la direction.

Les CTP se réunissent deux fois par an et regroupent, généralement, les formations sociales d'une part, éducatives d'autre part et enfin les niveaux V. Un CTP par an rassemble l'ensemble des membres de tous les conseils.

L'UFA et les instances pédagogiques du C.F.A. de l'ADAPSS

Les représentants de l'epss, membres de l'équipe de la direction pédagogique ou représentants apprentis, participent aux instances suivantes :

- Le conseil de perfectionnement réunissant réglementairement la direction du C.F.A., les représentants des U.F.A., la Région, les syndicats professionnels de chaque profession, les délégués apprentis, les autorités de tutelles D.R.J.S.C.S., l'Éducation Nationale. Il se tient obligatoirement deux fois par an. C'est un espace d'échanges sur les actions de formation qui engagent l'ensemble des acteurs.
- Les réunions de directions, environ une par trimestre, rassemblent l'ensemble des directeurs d'UFA et le directeur du CFA. Sa vocation est de disposer d'une culture partagée en matière d'apprentissage et de développer des outils de travail et de communication communs.

Des instances d'information et de réflexion

Les réunions plénières

Des réunions plénières ont lieu 3 fois par an. Elles rassemblent tous les salariés et permettent d'aborder toutes questions relatives à la vie de l'école et aux problématiques de formations professionnelles.

Les séminaires

Des séminaires sont organisés deux fois par an. Les salariés partagent une réflexion durant deux journées sur une thématique relative à la formation et à la pédagogie. Y participent tous les salariés de l'epss, y compris, pour partie, les chargés d'enseignement.

La vie étudiante à l'epss : le Bureau des Etudiants

Le Bureau des étudiants (B.D.E) devrait être au cœur de l'organisation de la vie étudiante à l'epss. Malheureusement, il ne fonctionne que fort peu. Il appartient aux professionnels de l'epss de relancer son activité et de la soutenir. Des moyens techniques et un accompagnement à l'engagement doivent être envisagés pour assurer une vie associative à nos étudiants, apprentis et stagiaires.

B1.6 - L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES

Les résultats de l'enquête

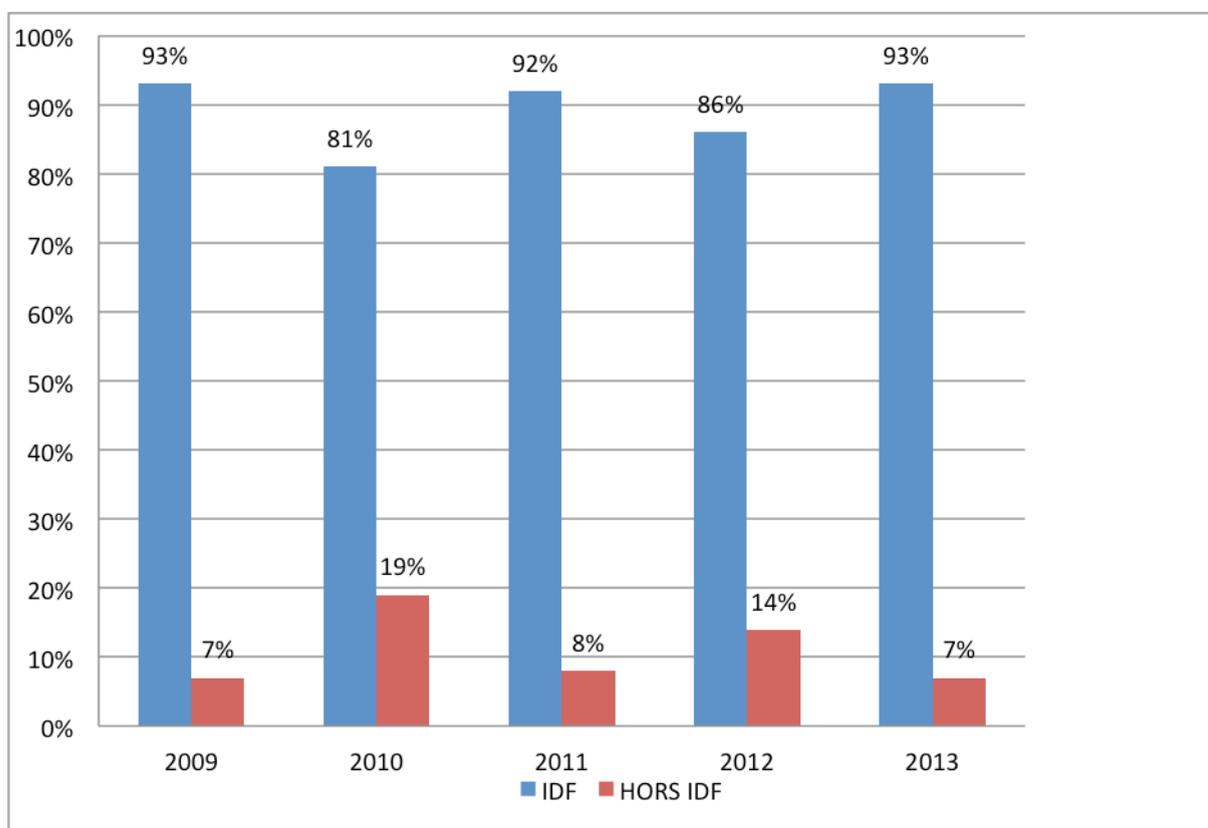
Elle est réalisée chaque année depuis 2005 auprès des étudiants six mois après la fin de leur formation. L'enquête est envoyée uniquement aux candidats ayant réussi leur D.E. Elle porte sur six formations dispensées à l'eps.

246 questionnaires ont été envoyés fin 2013, 147 personnes ont répondu, ce qui représente un taux de 60 %.

En fonction des formations, les taux de réponses s'échelonnent entre 57 % et 67 %.

**60 %
de retours**

L'implantation Géographique



En 2013, 93 % de nos diplômés travaillent en Région Ile de France. L'Ile de France demeure attractive pour les jeunes diplômés en travail social.

Nature des contrats de travail

DIPLÔMÉS	A.S.S	E.S.	ME	TISF	AVS	AMP
CDI & CDD / Réponses	19 / 30	45 / 54	23 / 29	10 / 15	1 / 2	16 / 17

On constate que 78 % des diplômés ont un contrat soit en CDI soit en CDD.

44 % sont en CDI (pour mémoire 52 % en 2012).

Près de 5 % poursuivent des études, et 12 % sont encore en recherche d'emploi.

La situation des Assistants de Service Social

Récapitulatif des réponses des ASS

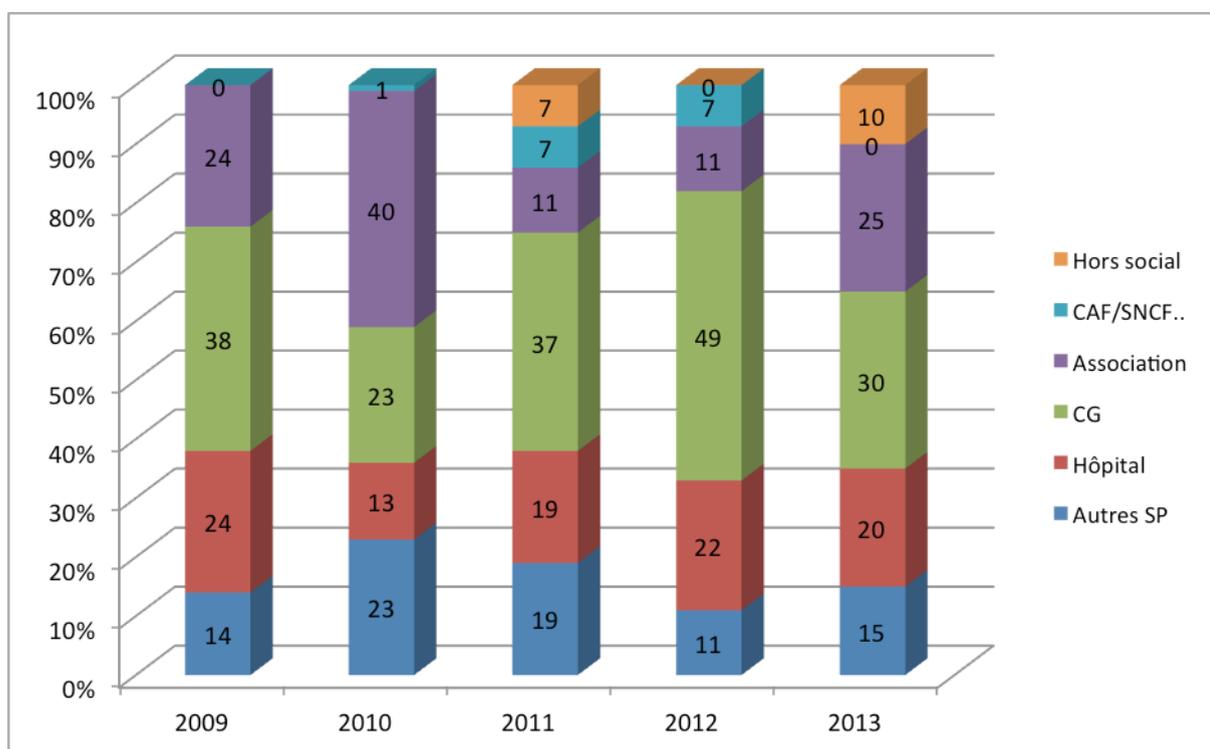
	Voie Directe
Réponses	30
En emploi	19
Répartition CDI / CDD	6 / 13
% en emploi	64 %

L'étude repose sur 30 réponses soit 64% des personnes questionnées. La population est féminine à 100 %.

19 personnes ont un emploi soit 64 % des répondants, 1 personne poursuit des études, 9 personnes sont en recherche d'emploi.

Ces chiffres laissent supposer une baisse des étudiants ayant trouvé un emploi par rapport à 2012.

Les lieux d'exercice des Assistants de Service Social



De manière générale, les secteurs pourvoyeurs d'emplois demeurent le service public, les secteurs associatif et hospitalier.

En revanche, le secteur de l'entreprise reste peu développé. L'apprentissage pour les assistants de service social est susceptible d'offrir l'opportunité d'une meilleure identification des dites structures en tant qu'employeurs potentiels.

La situation des Educateurs Spécialisés

Récapitulatif des réponses des ES en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Apprentissage	Situation d'emploi
Réponses	31	16	7
En emploi	28	14	7
Répartition CDI / CDD	14 / 14	9 / 5	0 / 7
% en emploi	90 %	88 %	100 %

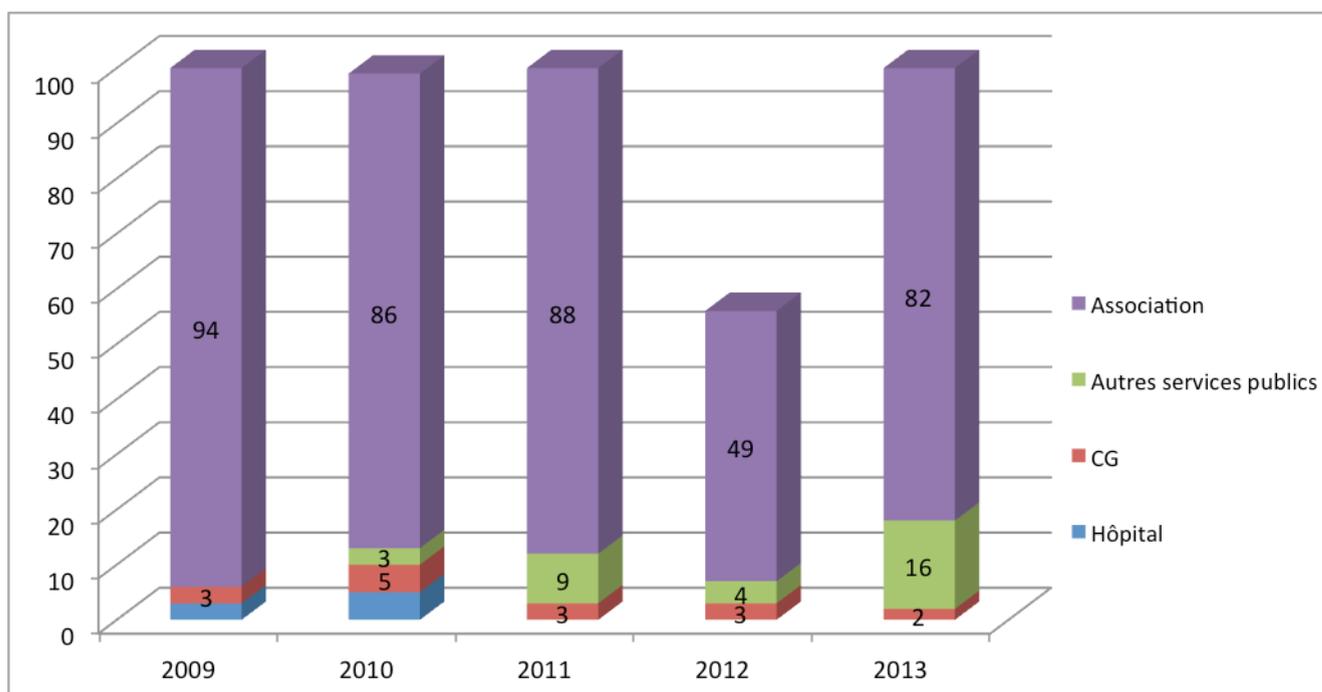
L'étude repose sur 54 réponses soit 57 % des personnes questionnées.

La population est majoritairement féminine à plus de 90 % (49 / 54).

Parmi les interrogés 49 personnes ont un emploi soit 90 %, 1 personne poursuit des études, et 4 autres personnes sont en recherche d'emploi.

Le CDI demeure le contrat dominant à l'issue de l'obtention du diplôme.

Les lieux d'exercice des Educateurs Spécialisés



Le secteur associatif est le principal recruteur. Le secteur d'activité est majoritairement celui de la protection de l'enfance.

La situation des Moniteurs Educateurs

Récapitulatif des réponses des ME en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	15	14
En emploi	11	14
Répartition CDI / CDD	3 / 8	4 / 10
% en emploi	74 %	100 %

L'étude repose sur 29 réponses soit 60 % des personnes questionnées.

La population est majoritairement féminine à 76 %.

Sur les 29 personnes interrogées, 25 personnes ont un emploi soit 86 % au moment de l'enquête, 1 personne poursuit des études, 1 personne est en disponibilité et 2 sont en recherche d'emploi.

La situation des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale

Récapitulatif des réponses des TISF en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	12	3
En emploi	7	2
Répartition CDI / CDD	4 / 3	1 / 1
% en emploi	58 %	67 %

L'étude repose sur 15 réponses soit 65 % des personnes questionnées.

La population est féminine à 100 % (15 / 15).

Sur les 15 personnes interrogées, 9 personnes ont un emploi soit 60 % au moment de l'enquête, 4 personnes poursuivent des études et 2 personnes sont en recherche d'emploi.

La situation des Auxiliaires de Vie Sociale

Récapitulatif des réponses des AVS en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe
Réponses	2
En emploi	1
Répartition CDI / CDD	0 / 1
% en emploi	50 %

La situation des Aides Médico-Psychologiques

Récapitulatif des réponses des AMP

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	7	10
En emploi	7	10
Répartition CDI / CDD	6 / 1	10 / 0
% en emploi	100 %	100 %

L'étude repose sur 17 réponses soit 73 % des personnes questionnées.

La population est essentiellement féminine à 88 % (15 / 17).

17 personnes ont un emploi soit 100 % au moment de l'enquête.

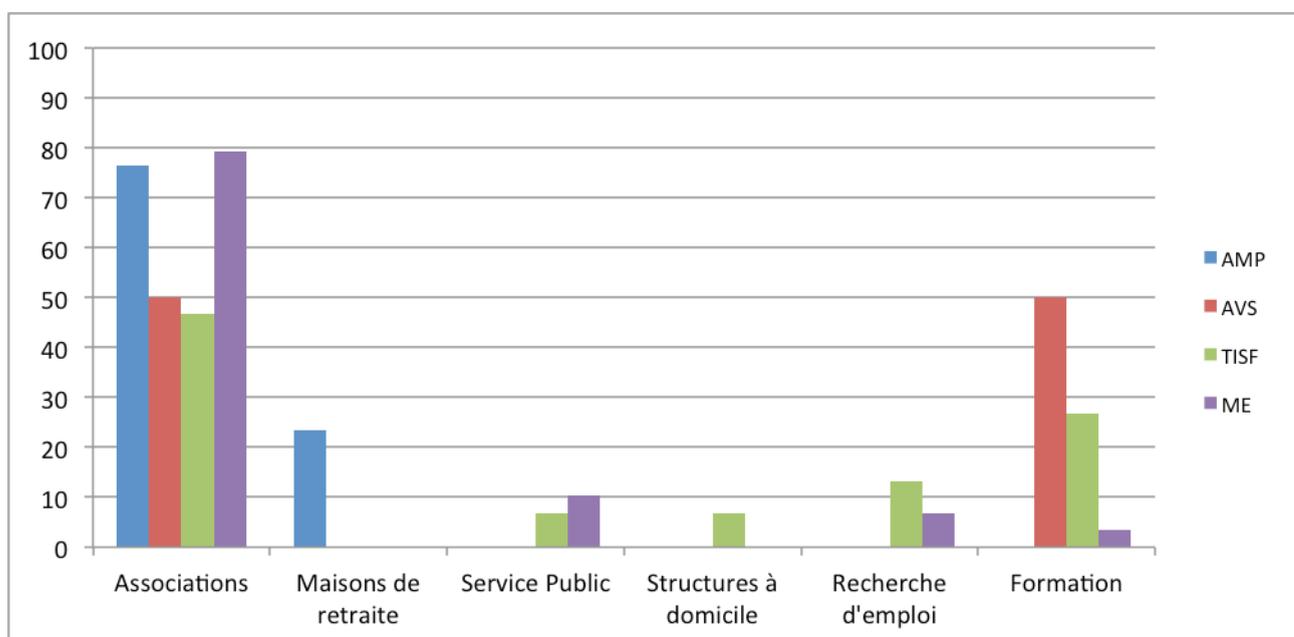
En ce qui concerne les formations de niveaux IV et V, est mis en exergue un taux important d'accès à l'emploi à l'issue de l'obtention du diplôme.

Le Tableau de Répartition des lieux d'exercice en fonction du diplôme obtenu

Récapitulatif des réponses des TISF en fonction du statut lors de la formation

	Associations	Maisons de retraite	Service Public	Structures à domicile	Recherche d'emploi	Formation
AMP	76,5 %	23,5 %	-	-	-	-
AVS	50 %	-	-	-	-	50 %
TISF	46,7 %	-	6,7 %	6,7 %	13,3 %	26,7 %
ME	79,3 %	-	10,3 %	-	6,9 %	3,4 %

Lieu d'exercice des AMP – AVS – TISF – ME pour 2012



Le secteur associatif reste le premier employeur des dits jeunes diplômés.

L'Emploi Exercé / Diplôme Obtenu

De manière générale, l'enquête a montré une adéquation entre l'activité professionnelle exercée et la qualification. Le secteur associatif reste très présent pour les métiers proposés et ce, quel que soit le diplôme.

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en travail social au niveau national

Selon l'analyse de la DREES à partir des résultats de l'enquête « Génération 2004 » du Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ), l'insertion professionnelle des travailleurs sociaux est meilleure que pour les autres diplômés.

Parmi les points saillants, on note :

- une insertion plus rapide pour les formations de niveau III par rapport aux niveaux IV, avec une période de 2 mois avant d'accéder au premier emploi.
- une plus grande stabilité de la situation professionnelle : tous niveaux confondus, 70% sont en contrat à durée indéterminée 3 ans après l'obtention du diplôme social.

(« Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales » Etudes et résultats n°734-Juillet 2010).

B2 – LES UNITES ET SERVICES PEDAGOGIQUES TRANSVERSAUX

B2.1 - SERVICE ALTERNANCE

Créé en 2004, le service Alternance de l'epss a pour finalité la mise en œuvre d'une alternance intégrative, considérant les acteurs professionnels et sites qualifiants comme des partenaires incontournables dans le processus de co-construction des parcours de formation.

Ce service a pour missions l'animation et la gestion de l'alternance pour l'ensemble des formations de l'epss.

L'équipe se compose d'un responsable, de trois formateurs permanents (dont un à temps partiel) et deux assistantes (dont l'une à temps partiel).

En 2013, les éléments significatifs de l'activité du Service Alternance ont été :

A / Un renouvellement et une poursuite du développement du partenariat avec les sites qualifiants

Le service alternance assure l'articulation entre les terrains de stage et le centre de formation. Depuis sa création, la recherche du contact avec les institutions apparaît comme un objectif premier.

Entre autres, les réformes des diplômes ont modifié la place des acteurs, conduisant notamment les professionnels et les formateurs à co-construire de manière formalisée le dispositif de formation et de certification. Les institutions participant dans le cadre de l'alternance au processus de formation sont appelées à se faire reconnaître comme des organisations « apprenantes », d'où la généralisation de la notion de « site qualifiant » pour les désigner et définir leur rôle formatif. La mise en œuvre des référentiels a ainsi conduit à repenser les processus de formation, les pratiques pédagogiques de l'alternance et la collaboration entre organismes de formation et terrains professionnels, et à renforcer une formalisation spécifique au secteur, au regard de ce qui se faisait auparavant.

La reconnaissance du caractère qualifiant d'un site se matérialise par la signature entre le site qualifiant et l'epss d'une convention cadre. Cette convention formalise les engagements réciproques des signataires et précise notamment l'offre d'accueil, proposée par le site qualifiant, en lien avec un ou plusieurs domaines de compétences du référentiel du diplôme pour lequel il s'engage à contribuer à la formation des étudiants.

Un site qualifiant peut conclure des conventions cadres avec plusieurs établissements de formation. Cette convention cadre est signée pour une durée de 3 ans. En 2013, une réactualisation des conventions cadre a commencé afin d'y inclure les nouvelles réglementations faisant suite à la mise en place des ECTS.

L'importance et la dynamique de notre réseau de partenaires a permis à chaque étudiant de l'epss de trouver, à nouveau, un stage et ce, malgré un contexte de plus en plus difficile depuis la gratification.

Au 31 décembre 2013, 299 conventions cadres ont été réactualisées.



299
conventions
réactualisées

Répartition des stages par type de structure

Le tableau ci-dessous montre la persistance d'une répartition des stages dans les champs traditionnels de l'intervention sociale.

Répartition des stages par formation (toutes filières confondues) par champ d'intervention pour l'année 2013 :

	A.S.S	E.S.	A.V.S.	A.M.P.	M.E.	T.I.S.F.	E.J.E.	
Insertion, exclusion	121	60	0	0	27	9	3	220
Maladie, handicap, dépendance	56	66	25	55	48	21	11	282
Protection de l'enfance	41	128	0	0	31	9	11	220
Petite enfance	0	0	0	0	0	0	37	37
TOTAL	218	254	25	55	106	39	62	759

La mise en stage et l'accompagnement des étudiants : une activité centrale et transversale

Les stages occupent une place importante dans le cursus des formations de notre secteur, tissant des liens entre formation théorique et pratique, indispensables dans la construction de l'identité professionnelle de nos étudiants.

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement par les formateurs du service alternance : clarification des besoins, construction du projet de stage au regard du projet de formation, accompagnement dans la recherche d'informations sur les institutions, dans la rédaction du CV...

Cette activité induit une relation étroite avec les formateurs référents de promotions de l'ensemble des pôles.

Les difficultés de la rentrée de septembre 2013 :

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a étendu la gratification des stages dont la durée est supérieure ou égale à 2 mois à l'ensemble des secteurs d'activités pouvant accueillir des stagiaires en formations sociales.

Les modalités financières d'application de cette loi n'ayant pas été suffisamment anticipées sont malheureusement venues accroître leurs difficultés à trouver des lieux de stages. Pour certains étudiants, c'est même l'achèvement de leur parcours de formation qui a été mis en péril.

Cette modalité nouvelle s'est traduite par une réduction du choix des terrains de stage pour les étudiants, des conventions signées puis dénoncées, une charge de travail supplémentaire pour tous les acteurs engagés dans la formation (formateurs, partenaires, étudiants...) et des tensions qui n'étaient pas indispensables...

UNAFORIS (Union nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale) a organisé le 18 décembre 2013 une journée d'action portant sur la gratification. L'epss a souhaité être force de proposition et contributrice à l'avancée des débats dans le cadre d'une concertation élargie.

A cette fin, l'epss a organisé, en amont, un débat le 09 décembre 2013 regroupant les étudiants, les formateurs et les sites qualifiants afin de recueillir les points de vue, les constats, interrogations, incompréhensions et toutes les propositions.

Les visites de stage, rencontres sur site de travail et rencontres certificatives sur site qualifiant

	A.S.	E.S.	M.E.	E.J.E.	T.I.S.F.	A.V.S.	A.M.P.*	TOTAL
2009 / 2010	169	132	74	-	49	22	41	487
2010 / 2011	171	140	78	-	43	8	50	490
2011 / 2012	198	104	51	-	33	0	55	441
2012 / 2013	208	68	65	18	32	13	76	462

* Cette année à nouveau, nous avons effectué 76 rencontres certificatives sur site pour les stagiaires AMP

L'activité « Visite de stage et rencontre certificative sur site » reste importante malgré une baisse des effectifs.

Rappelons que l'équipe de formateurs permanents assume les trois quarts de cette activité ; l'autre quart étant assuré par une équipe des formateurs vacataires. A ce titre, la tenue d'instances réflexives sur la dimension formative de la visite de stage se veut fédératrice d'une équipe de « visiteurs ».

B / La formation de référents de site qualifiant

La formation de référents de site qualifiant participe à la dynamique de l'alternance intégrative.

Cette formation est catalyseur du développement de liens entre l'école et les acteurs professionnels, permettant ainsi que la culture professionnelle évolue et revivifie les pratiques.

En 2013, 29 professionnels issus des différents champs du secteur ont suivi cette formation, sur un volume total de 36 h par professionnel.

Cette action de formation est prise en charge financièrement par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

C / La formation au tutorat

La formation des tuteurs s'adresse à tous les professionnels engagés dans l'organisation et la mise en œuvre de l'accompagnement et du parcours formatif de l'apprenant et chargés de la formation en situation de travail des apprenants.

En 2013, trois sessions se sont déroulées alternativement sur le site de Cergy et de Paris. 30 professionnels de la branche professionnelle ont suivi le module 1 « tuteur de proximité : les bases » pour un volume de 40 h par personne.

Ce module est obligatoire pour les professionnels chargés de l'encadrement dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

D / La formation maître d'apprentissage

La CPNE-FP a entrepris un travail de réingénierie de la formation maître d'apprentissage afin d'assurer sa cohérence avec le dispositif de formation de tuteur, révisé en 2011.

La nouvelle architecture de la formation est désormais composée du module 1 de la formation au tutorat (40h) et d'un module spécifique à la fonction de maître d'apprentissage (40h). L'epss a reçu le label pour une durée de trois ans à partir du 01 septembre 2013. Les premières sessions sont prévues pour début 2014.

E / En Perspective : la formation des Maîtres d'apprentissage

En 2013, l'epss a répondu à un appel à projet de la branche professionnelle afin d'organiser et de dispenser des cycles de formation à destination des Maîtres d'apprentissage.

La proposition a été retenue.

2014 sera l'année de mise en oeuvre de cette formation qui vise également d'autres acteurs de l'alternance.

F / « Jeudis de l'epss »

Ces conférences-débats, ouvertes à tous, sont organisées tout au long de l'année. Elles constituent un lieu de connaissance, de partage et de débats entre les étudiants, les formateurs et l'ensemble des acteurs sur le territoire.

En 2013, les thèmes abordés ont été les suivants :

- L'engagement et le bénévolat ;
- Art et travail social ;
- Culture et handicap ;
- Le mariage pour tous.

B2.2 - SERVICE ADMISSIONS, ACCUEIL, COMMUNICATION

Service à l'interface entre l'institution et l'ensemble du territoire et ses acteurs externes, les missions qui lui sont dévolues relèvent, pour la dimension « Admission », d'un travail en transversalité avec l'ensemble des services et pôles, ainsi que du développement et du rayonnement de l'epss dans ses dimensions d'« Accueil » et de « Communication ».

A / L'Admission

Les compétences du service AAC en matière d'admission :

Le service AAC est responsable de l'organisation de l'ensemble du processus d'admission : accueil et information des candidats, gestion des dossiers d'inscription, organisation des jurys et commissions ou encore promulgation des résultats.

Les faits marquants pour les admissions en 2013 :

	Le nombre d'épreuves organisées par formation en 2013											
	Métropole				DOM-TOM				Dont spéciales apprentis ou situations d'emploi			
	Admissibilité		Admission		Admissibilité		Admission		Admissibilité		Admission	
ASS	3	3	3	3	1	1	-	-				
ES	3	3	3	3	1	1			1	1	1	1
EJE	3	3	3	3	1	1			1	1	1	1
ME	4	4	4	4					2	2	2	2
TISF	3	3	3	3								
AMP	2	2	2	2					1	1	1	1
AVS	2	2	2	2								
CAFERUIS			2	2								
TOTAUX	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	22	20	24	22	3	3	0	0	5	5	5	5

Après une hausse importante en 2012, le nombre de sessions d'admission se stabilise en 2013. Les sessions dédiées aux candidats apprentis ou en situation d'emploi se pérennisent. Ainsi, l'epss prend mieux en compte les besoins des employeurs et de ses candidats.

Une session exceptionnelle d'admission a été organisée en juin pour faire face au manque de candidats éducateurs spécialisés.

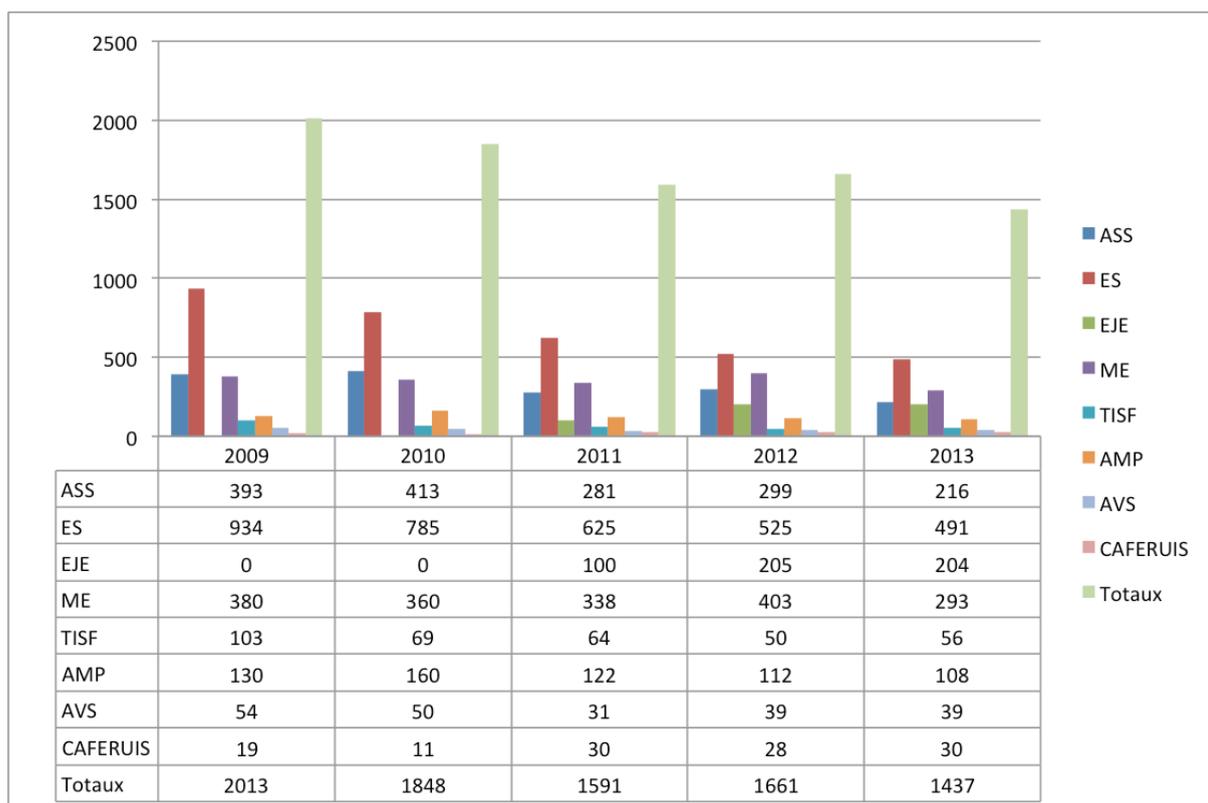
Une commission finale d'admission est désormais instituée en fin d'année civile pour donner les résultats uniquement aux candidats apprentis ou étant en situation d'emploi. Cette démarche vise à faciliter la recherche d'un employeur ou le montage d'un dossier de financement. Elle concerne l'ensemble des candidats ayant participé aux épreuves d'automne.

Le travail de réflexion sur la mise en place d'une admissibilité commune pour les formations de niveau III en Ile de France devrait être effective dès l'automne 2014.

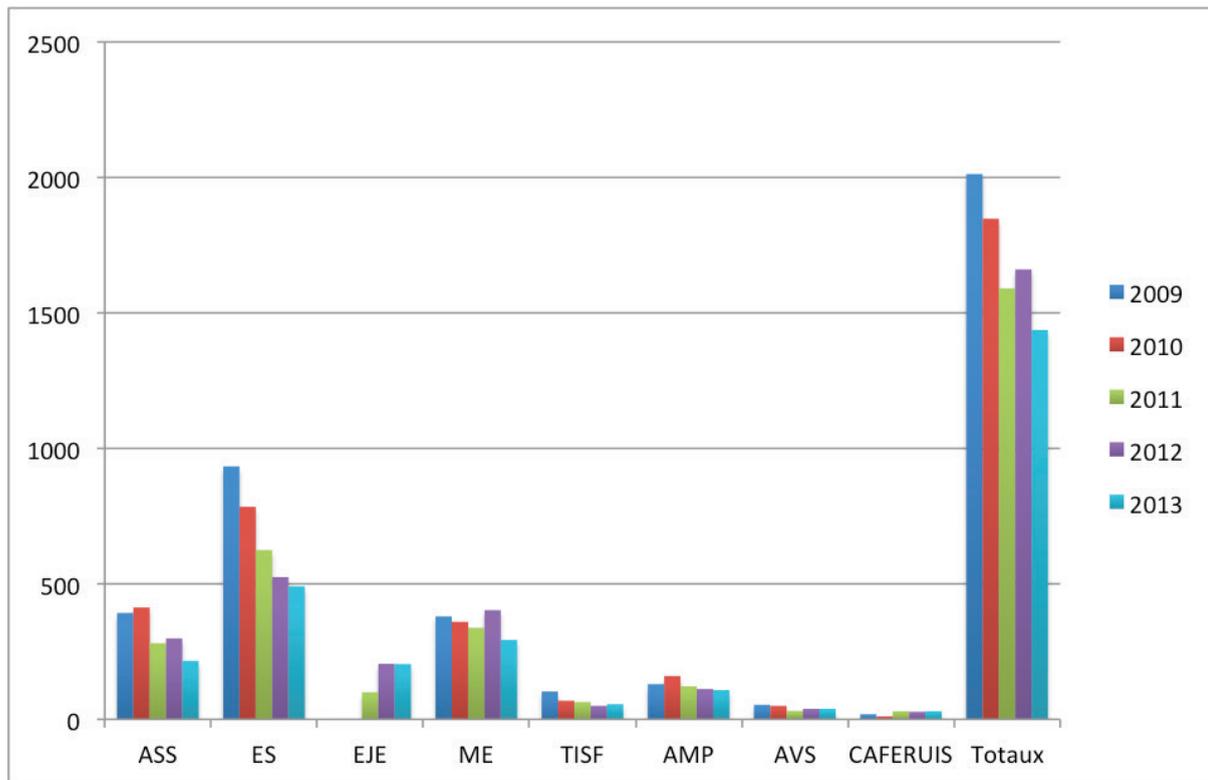
Evolution du nombre de candidats à l'admissibilité et à l'admission depuis 2009 :

	2009		2010		2011		2012		2013	
	Admi ^{té}	Admis ^o								
ASS	247	146	246	167	161	120	170	129	123	93
ES	599	335	533	252	393	232	333	192	336	155
EJE					61	39	135	70	129	75
ME	139	241	115	245	134	204	160	243	90	203
TISF	42	61	28	41	20	44	15	35	28	28
AMP	62	68	79	81	66	56	49	63	37	71
AVS	35	19	35	15	18	13	22	17	22	17
CAFERUIS		19		11		30		28		30
TOTAUX INSCRIPTION	2013		1848		1591		1661		1437	

Evolution du nombre d'inscriptions (admissibilité + admission) depuis 2009 par année :



Evolution du nombre d'inscriptions (admissibilité + admission) depuis 2009 par formation :



Sur le plan des effectifs aux épreuves d'admission, la baisse du nombre d'inscriptions constatées depuis 2009 s'aggrave à nouveau en 2013 alors que cette tendance avait été stoppée en 2012. La baisse des inscriptions sur la formation d'éducateur spécialisé est une tendance forte et se poursuit depuis 2009. Les inscriptions des candidats à la formation d'assistant de service social repartent à la baisse après une légère hausse en 2012.

Les objectifs pour l'admission en 2014 :

- L'objectif affiché en 2013 d'atteindre un niveau d'inscription équivalent à celui de 2010, à savoir 1848 inscriptions, reste valable pour 2014.
- Après avoir finalisé le travail sur la définition des critères de choix des jurys extérieurs d'admission, la priorité est donnée en 2014 sur la rénovation des modalités relatives aux épreuves d'admission en tenant compte des exigences en matière de prérequis notamment sur les écrits.
- Un travail de réflexion sera entamé en 2014 et portera sur la dématérialisation du dossier d'inscription des candidats aux épreuves d'admission.

B / L'Accueil

Les compétences du service AAC en matière d'accueil :

L'accueil physique et téléphonique est assuré pour l'ensemble de l'epss. L'accueil général est réalisé par l'accueil de l'IPSL et conjointement le service AAC oriente les visiteurs vers les différents Pôles pédagogiques.

Les faits marquants pour l'accueil en 2013 :

La nouvelle signalétique installée sur le site du port donne un résultat mitigé quant à la qualité de l'accueil des visiteurs. Le partage d'agendas est en cours de généralisation et facilite la circulation d'information entre collègues. La mise en place du « Plan vert » par l'IPSL, pour s'inscrire dans un développement durable n'a pas été suffisamment accompagnée et certaines conséquences ont pu provoquer des réactions négatives.

Les objectifs pour l'accueil en 2014 :

- Poursuivre les efforts de partage d'agendas.
- Installation de 3 écrans numériques pour faciliter l'accueil et l'orientation des visiteurs : affichage des numéros de salles et des intitulés de cours ou de réunions.
- Amorcer une réflexion au sein de l'IPSL pour l'acquisition d'un nouveau système téléphonique permettant l'utilisation de fonctionnalités plus modernes en matière de diversité des annonces, de mise en attente et d'orientation des interlocuteurs.

C / La Communication

Les compétences du service AAC en matière de communication :

Faire connaître et promouvoir l'école et ses formations : réalisation de supports et d'outils de communication, représentation de l'epss à des salons et des forums, organisation de journées portes ouvertes. Mise en page du rapport d'activité de l'epss à partir des contributions des différents pôles pédagogiques et services transversaux.

Les faits marquants pour la communication de l'epss en 2013 :

La stratégie de communication validée en 2011 a été poursuivie selon son plan d'action. Les grands axes sont :

- La fonction communication doit avoir pour priorité l'attractivité des formations proposées par l'epss.
- La stratégie de communication doit mettre en avant l'utilité sociale des métiers auxquels prépare l'epss ainsi que l'employabilité des futurs travailleurs sociaux.
- Les cibles à privilégier sont : les lycéens, les étudiants en premier cycle universitaire, les prescripteurs de formation comme les employeurs, les Pôles Emploi et les Missions Locales.

La participation à des forums et salons pour promouvoir l'epss et son offre de formation a été l'occasion d'entrer en contact direct avec environ 1100 candidats potentiels :

- 3 Salons professionnels
- 14 forums des métiers (dont 3 organisés par des mairies)
- 2 Journées portes ouvertes
- 2 réunions d'information collectives

Le fait le plus marquant pour le service communication a été la participation active à l'organisation du Centenaire de l'epss. Cet événement a été l'occasion pour le service de rénover certains support de communication et de réflexion sur un nouveau message : « Notre avenir, celui des autres ». Ce travail de rénovation va se poursuivre en 2014.

Les objectifs pour la communication en 2014 :

En plus des activités traditionnelles du service, 2014 verra également :

- La rénovation du site Internet. La navigation sera plus aisée et plus rapide grâce à une nouvelle organisation de l'information.
- La rénovation de la charte graphique.
- La rénovation des supports de communication dans leur version papier.
- La création d'une lettre d'information mensuelle à destination du grand public.
- Le développement des supports vidéo.
- L'organisation d'événementiels sera privilégiée en 2014. La réflexion est en cours à propos de la cible qui devrait être en priorité les terrains professionnels.

Les différentes réflexions menées au sujet de la baisse du nombre de candidats aux admissions de la formation d'assistant de service social devraient donner leurs résultats en 2014. Ces connaissances vont certainement avoir un impact sur le plan d'action à mener pour promouvoir ce métier.

B2.3 - UNITÉ DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE (U.F.A.)

Le développement de l'apprentissage constitue un axe stratégique fort pour les formations sociales. L'epss y apporte sa contribution par l'affinement du fonctionnement de l'Unité de Formation par l'Apprentissage.

Organisation de l'UFA

L'organisation et le développement de la formation par la voie de l'apprentissage ont été pensés pour l'ensemble des formations de niveaux III, IV et V.

Les Apprentis pour les métiers d'Educateur Spécialisé et de Moniteur Educateur sont associés aux étudiants en situation d'emploi et participent donc de groupes de formations spécifiques avec une alternance régulière.

Les Apprentis pour les métiers d'Assistant de Service Social, dont les effectifs se développent plus lentement, et d'Educateur de Jeunes Enfants, plus récemment ouverts, sont intégrés dans des promotions d'étudiant en voie directe.

La coordination

L'activité d'U.F.A. implique de fait une transversalité liant l'ensemble des pôles et services de l'epss.

La coordination est assurée par un formateur-coordonateur, garant de la cohérence du projet pédagogique de l'U.F.A. avec les orientations réglementaires du CFA.

Une équipe pédagogique restreinte

Cette équipe a été constituée au moment de l'écriture du projet pédagogique de l'U.F.A. en 2010. Elle représente un espace de travail favorable à un engagement des différents acteurs de l'apprentissage : les référents de promotion, les chargés de suivi d'apprentis, les responsables d'équipe de formateurs, un représentant du CFA et la direction des études de l'epss. L'année 2013 a été l'occasion d'acter un rythme d'alternance plus attractif pour les employeurs d'Assistants de Service Social et d'Educateurs de Jeunes Enfants. Cela a aussi été l'occasion d'organiser une meilleure coordination autour de la mise en stage des apprentis entre le CFA et l'U.F.A., mais aussi au sein de l'équipe de l'U.F.A.

La référence pédagogique

L'équipe de formateurs de l'école est pour partie engagée dans la fonction de suivi d'une part d'apprentis. Chacun de ces chargés de suivi est l'interlocuteur sur la durée de l'apprentissage du maître d'apprentissage. Selon les cadres réglementaires des différents Diplôme d'Etat, 1 ou 2 rencontres sont prévues entre eux sur le terrain d'apprentissage ou à l'école.

L'animation de rencontres organisées par la coordinatrice réunissant les maîtres d'apprentissage permet de privilégier la coopération entre pairs et la mutualisation d'expériences. Ces rencontres permettent aussi d'informer les maîtres d'apprentissage des exigences des périodes de formation en termes d'évaluations ou de certifications.

La mobilité transnationale

En 2013 un groupe de cinq apprentis Educateurs Spécialisés a bénéficié d'une subvention de la région qui a participé du financement d'un projet collectif d'utilité sociale au Maroc.

L'U.F.A. en 2013 : quelques chiffres

L'évolution des effectifs des apprentis à l'epss de 2009 à 2013

	Octobre 2009	Octobre 2010	Octobre 2011	Octobre 2012	Octobre 2013
Educateurs spécialisés 1ère année	25	15	17	13	20
Educateurs spécialisés 2ème année	20	26	18	20	15
Educateurs spécialisés 3ème année	20	19	24	21	23
Assistants de Service Social 1ère, 2ème et 3ème années	4	6	5	9	11
Moniteurs Educateurs 1ère année	6	6	11	15	8
Moniteurs Educateurs 2ème année	0	7	7	10	14
Techniciens de l'intervention sociale et familiale	0	0	0	0	0
Educateurs de Jeunes Enfants	-	-	-	2	10
Total	75	79	82	90	101
Ratio	+ 47 %	+ 5 %	+ 3,79 %	+ 9,75 %	+ 12 %

Depuis son ouverture, l'apprentissage continue son développement.

L'apprentissage peut en 2014 se trouver concurrencé par les nouveaux dispositifs d'accès à la formation professionnelle comme les contrats d'avenir par exemple.

Le recrutement d'apprentis pour les formations d'assistant de service social et d'éducateurs de jeunes enfants reste encore modeste. Un mouvement d'évolution positive s'amorce. Il est visible pour les éducateurs de jeunes enfants.

Le profil des apprentis et leur origine géographique en 2013

FORMATION	Total	Sexe		Age Moyen	Origine géographique								
		H	F		75	77	78	91	92	93	94	95	60 / 27
ES	58	13	45	23	5	-	9	-	3	3	1	30	7
AS	11	0	11	23	2	-	2	-	1	-	-	5	1
ME	22	4	18	23	2	-	3	-	-	-	-	14	3
EJE	10	1	9	22	-	-	5	-	-	-	-	5	-
TOTAL	101	18	84	23	9	0	19	0	4	3	1	54	11

Comme pour les autres modes d'accès, les apprentis sont plutôt des femmes, ils ont tous plus de 21 ans. Le Val d'Oise et les Yvelines sont majoritairement leurs lieux d'habitations. Les apprentis originaires de l'Oise et de l'Eure représentent environ 10 % de nos effectifs.

Les terrains d'apprentissage en 2013

FORMATION	PEF	MH	Insertion	Petite Enfance	Total	Origine géographique									
						75	77	78	91	92	93	94	95	60	28 /15
ES	39	17	2	0	58	3	-	6	-	6	2	4	34	1	2
AS	3	1	7	0	11	1	-	3	-	-	1	1	3	1	1
ME	4	17	1	0	22	-	-	5	-	-	-	-	16	1	-
EJE	1	0	1	8	10	3	-	4	-	-	-	1	2	-	-
TOTAL	47	35	11	11	101	7	0	18	0	6	3	6	55	3	3

PEF : Protection de l'enfance

Ce sont majoritairement les champs de la protection de l'enfance, de la maladie et du handicap qui recrutent des apprentis. Il y a peu d'apprentis dans le champ de l'insertion, sauf pour les assistants de service social.

Quelques parcours atypiques

Cinq apprenties AS recrutées à la rentrée le sont au moment de l'entrée en 2ème année pour 4, au moment de l'entrée en 3ème année pour une. Les employeurs confirment leur préférence pour un engagement sur 2 ans.

A la rentrée de septembre, puis plus tard sur la fin de l'année, 3 nouveaux contrats ont été rompus par les employeurs. Un ES, un ME et un EJE ; il nous est apparu que le savoir-être des futurs professionnels s'est trouvé inadapté à la rencontre avec le public et l'inscription dans une équipe. 2 de ces anciens apprentis ont pu poursuivre leur formation en voie directe, la 3ème a sollicité une suspension de formation, sa situation sera reconsidérée en juin pour une éventuelle reprise.

Tous les apprentis ES, ME et AS qui se sont présentés au DE ont été diplômés. Une seule apprentie AS qui n'avait pas obtenu 2 domaines de compétences en juin 2012 a finalisé l'obtention de son diplôme d'Etat avec le soutien de son employeur qui a prolongé d'une année le contrat d'apprentissage.

Bilan et perspective

L'epss reste très mobilisée sur l'affinement de l'accompagnement des apprentis et sur l'expérience de l'équipe en la matière. L'évolution des effectifs continue à produire une attention soutenue et spécifique.

L'apparition d'autres contrats d'accès à la formation pour les jeunes et la diminution des primes versées aux employeurs pour le recrutement des apprentis peuvent et doivent être une source de préoccupation pour ce mode d'accès à la formation diplômante.

B2.4 - UNITÉ DE CERTIFICATION

L'Unité de Certifications a pour fonction l'organisation et la supervision de l'ensemble du processus de certification des formations dispensées au sein de l'epss. Elle est garante de la conformité des procédures et épreuves d'admission au regard des textes et référentiels en vigueur.

Cette position d'interface implique une transversalité avec l'ensemble des pôles et services.

Une multiplicité d'épreuves écrites/orales et pratiques à organiser

Durant l'année 2013, l'Unité de certifications a poursuivi son activité avec la mise en œuvre d'épreuves, toutes filières confondues de niveaux II à V :

- Epreuves requises dans la mise en œuvre des formations,
- Epreuves organisées « à la carte », tenant compte des parcours individualisés spécifiques (parcours partiels), et des épreuves de rattrapages.

Au total 42 épreuves ont été organisées en 2013 à l'epss. Elles ont concerné 513 étudiants.

Tableau des effectifs pour les certifications en 2013

	Nombre d'étudiants	Nombre total d'épreuves	Nombre d'épreuves orales et / ou pratiques	Nombre d'épreuves écrites	Nombre de correction de copies
TOTAL	513	42*	16**	26***	856

*Sont ici comptabilisés : écrits sur table, oraux (avec ou sans notation de l'écrit), épreuves pratiques, visites certificatives, notation d'écrit sans passage d'oral, notation conjointe (centre de formation-professionnel).

** épreuves orales et/ou pratiques : oraux (avec ou sans notation de l'écrit), visites certificatives, épreuves pratiques.

*** épreuves écrites : écrits sur table, notation de dossier sans passage d'oral, notation conjointe.

Des changements à l'unité de certification

Après une rentrée scolaire 2012 sous le sceau du changement d'équipe, 2013 a été celle de l'analyse du fonctionnement des certifications, toutes formations confondues, et de la volonté d'harmoniser les pratiques.

Un choix de réorganisation de l'unité de certification a été opéré. Si la mise en place de l'unité a exigé un temps partiel de travail d'un formateur, une fois le fonctionnement installé, cette fonction n'apparaissait plus comme étant indispensable. Ainsi les responsabilités ont été réaffectées comme suit :

- Les responsabilités pédagogiques confiées aux responsables de DC et/ou de promotion sous le contrôle des responsables des pôles et services.
- Les responsabilités administratives et organisationnelles à l'assistante de la direction des études.
- La supervision globale à la direction des études.

Les épreuves de certification : un travail d'équipe

Les épreuves de certification ont pu être réalisées grâce à la collaboration de tous les acteurs des pôles pédagogiques et des services. Cette collaboration de tous a été d'autant plus importante à la rentrée 2013, eu égard aux changements connus par l'unité de certification.

Une charte des certifications comme guide

Mise en place en décembre 2010, ajustée en 2012, la « Charte des certifications » a fait l'objet d'un travail de fond visant l'harmonisation des pratiques.

Elle a été présentée à l'ensemble des équipes au séminaire de rentrée 2013 pour une mise en application dès la rentrée de la même année.

Un réseau de jurys constitué

La constitution des « jurys professionnels » est l'occasion de créer ou fidéliser des relations avec des partenaires de différents sites qualifiants.

Une ouverture nécessaire au partenariat

Les rencontres avec d'autres centres de formation se poursuivent, afin d'harmoniser les calendriers et faire évoluer les pratiques.

16 mai 2013 - « Journée spéciale : le rapport à l'écriture »

Le 16 mai 2013, l'unité de certification, avec le soutien des pôles pédagogiques, des autres services et la collaboration de partenaires de sites qualifiants, a organisé une « Journée spéciale : le rapport à l'écriture ».

Cette journée a constitué une belle occasion de rencontre entre des professionnels d'horizons différents concernés ou impliqués par/dans la question du rapport à l'écrit : formateurs, chargés d'enseignement, sites qualifiants, tuteurs, responsables de site... Cette réflexion a été prolongée au sein de l'epss par la mise en place d'ateliers d'écriture et d'un projet de formation pour 2014 portant sur « l'écriture ».

B3 – LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'APPUI

B3.1 - SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER :

Ce service est un des maillons indispensables à la bonne marche de l'école, dans son activité quotidienne, mais également dans sa capacité à anticiper les besoins qui permettent à chacun de pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles.

Les faits marquants

Cette année, le service administratif, financier et logistique a, en plus d'assumer l'ensemble des fonctions comptabilité, gestion et trésorerie, engagé les travaux de ravalement des façades du siège à Paris, côté rue Notre Dame des Champs. Nous tenons à remercier Jean Bastide pour sa disponibilité et son aide précieuse sur ce dossier.

Le rééquilibrage des activités entre services et la nécessité de clarifier les attributions a amené le service à prendre en charge toute la logistique.

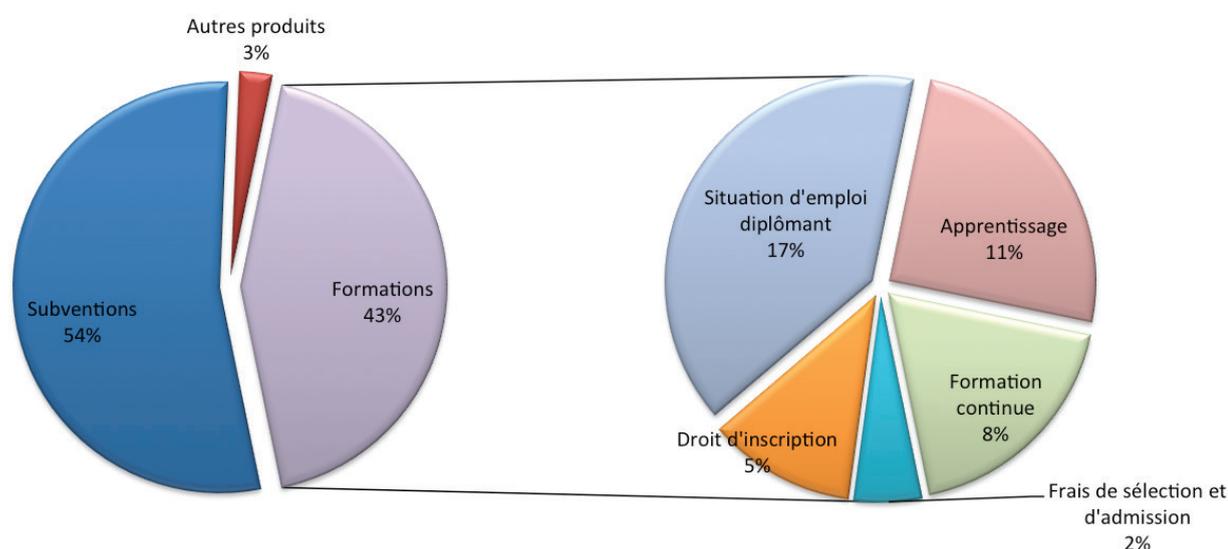
Parmi les dossiers conduits, on notera l'organisation logistique des différents événements internes (séminaires, vœux...) et du Centenaire de l'École, le renouvellement de la baie informatique, de toute l'installation téléphonique du siège pour utiliser la technologie de Voix sur IP.

Après avoir déménagé, passant du 3ème étage au 1er étage du siège, l'équipe s'est agrandie fin août avec l'arrivée d'Ethel Kaufmann-Lato, responsable du service.

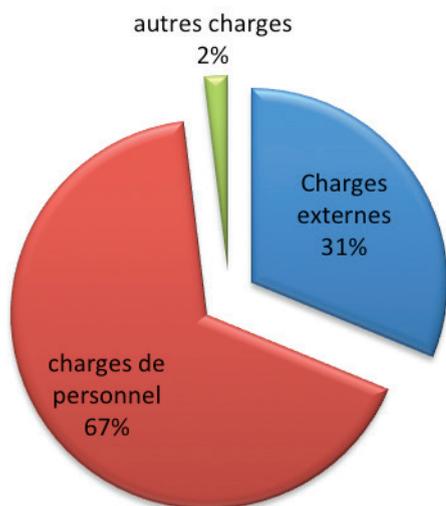
Quelques indicateurs

Le résultat d'exploitation de l'epss est sur l'année 2013 positif, et cela malgré le contexte économique difficile des collectivités, des fonds de formation, ainsi que des institutions sociales et médico-sociales financées par les fonds publics.

Répartition des produits d'exploitation en 2013



Répartition des charges d'exploitation en 2013



Les objectifs 2014

Tout en poursuivant les missions et les tâches quotidiennes du service, plusieurs projets seront mis en œuvre en 2014, notamment la poursuite des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur Paris.

A Cergy, des travaux de réaménagement et de rénovation de l'ensemble des pôles et services sont aussi prévus. Ceux-ci seront programmés sur 3 exercices et débuteront en 2014 avec l'aménagement d'une nouvelle salle dédiée aux techniques éducatives sur le site des Montalants afin de libérer de l'espace sur le site du port. Ce changement permettra d'engager ensuite les travaux d'amélioration des conditions de travail et d'accueil des étudiants sur les pôles et services pédagogiques.

Un autre grand chantier s'est ouvert en 2013 et se poursuivra en 2014 : une évaluation fine avec les utilisateurs du Progiciel Formaway. Elle débouchera vraisemblablement sur la recherche d'un nouvel outil qui doit moderniser l'utilisation et la saisie et l'exploitation des données.

B3.2 - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

Les effectifs salariés au 31.12.2013

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES	EFFECTIFS			E.T.P.*		
	2012	2013	Variation N / N-1	2012	2013	Variation N / N-1
A/ PERSONNEL PERMANENT						
Directeur Général	1	1		1	1	
Directeur des Etudes / Du Développement	1	1		1	1	
Personnel d'encadrement (responsables de service)	6	6		6	5,7	- 0,3
Personnel Pédagogique	19	20	+1	18,4	19,8	+ 1,4
Personnel Administratif	14	17	+3	12,64	16,14	+ 3,5
Personnel des Services Généraux	3	3		0,86	0,86	
Total Général A	44	48	+4	39,9	44,5	+4,6
B/ PERSONNEL ENSEIGNANT NON PERMANENT						
	24	24		1,41	2,42	+1,01
TOTAL GÉNÉRAL A + B	68	72	+4	41,31	46,92	+5,61

* E.T.P. : Equivalent Temps Plein

Des mouvements de personnel ont eu lieu en 2013.

Tout d'abord dans le secteur formation continue : intégration de 2 salariés du GIE-RELIEF au 1er janvier 2013 et création de poste de formateur à 0.50 ETP pour ces mêmes activités.

Pour les formations initiales augmentation du temps de travail de formateur de 0.35 ETP auxquels s'ajoute un formateur à mi-temps dédié à l'International.

Pour conclure, l'essentiel de la variation en ETP s'explique par l'intégration définitive des activités anciennement portées par le GIE et le développement des activités en formation initiale (international, alternance).

La formation des salariés au 31.12.2013

	FORMATIONS PRÉVUES		FORMATIONS RÉALISÉES	
	2012	2013	2012	2013
Formation courte - Adaptation au poste	12	14	5	10
Formations longues et diplômantes	3	3	3	3
DIF	2	0	2	0
CIF	0	0	0	0

Les quatre formations non réalisées ont pour causes : des arrêts maladie et un départ.



C – LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT

C1 – RELATIONS INSTITUTIONNELLES

L'epss est membre associé du **PRES UPGO** (Universités du Grand Paris Ouest – IDF) depuis fin 2011. Ce PRES fondé par l'UCP et l'Université de Saint Quentin en Yvelines a connu un moment de crise avec le départ de cette dernière pour se rapprocher de Saclay. **La Loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche** amène tous les PRES à devoir se transformer en COMUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements). Les prérogatives en matière de gouvernance et de mutualisation seront plus étendues. Cette transformation doit intervenir au plus tard avant la fin juillet. L'Université de Cergy Pontoise, en sa qualité de membre fondateur, se rapproche de l'ESSEC pour augmenter ses chances de devenir COMUE.

L'adhésion de l'epss à ce PRES et demain, certainement à cette COMUE, lui a permis de construire des relations avec tous les membres et même de remporter un appel à projet avec l'UCP, le CROUS, l'Ecole du Paysage de Versailles (...) pour la mise en place d'une journée de formation à la sensibilisation au handicap à destination des personnels des institutions membres du PRES-UPGO.

La perspective de la mise en place des **HEPASS** (Hautes Ecoles pour l'action sociale et de Santé) amène tout naturellement l'epss à renouer avec son histoire en construisant de réelles coopérations avec l'enseignement supérieur. Il est essentiel de ne pas s'écarter du projet de transformation du PRES en COMUE.

La volonté de l'epss de coopérer avec les acteurs du territoire, de l'enseignement supérieur, du secteur social et médico-social a abouti en 2013 à :

1/ La signature d'une convention de partenariat entre l'UCP et l'epss pour la mise en œuvre conjointe d'un Master, EPDIS (Encadrement, Pilotage, Développement de l'Intervention Sociale) en articulation étroite avec le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale). Au-delà de la satisfaction de voir un projet aboutir, c'est ici d'abord sa finalité qu'il faut saluer. Il favorisera une des orientations de l'association, à savoir la promotion sociale des personnes. En effet, il permet aux étudiants de l'epss titulaires d'un niveau III d'entrer en M1 et pour les stagiaires de la formation professionnelle au CAFERUIS d'obtenir simultanément ce dernier diplôme et le M1 en leur ouvrant le droit d'accès au M2.

2/ L'epss a entamé une discussion avec l'Institut du Service Civique (ISC) pour envisager un partenariat au bénéfice des jeunes portant un intérêt aux métiers du social et accompagnés par l'ISC. Cette collaboration s'inscrit dans un partenariat national entre UNAFORIS et l'Institut du Service Civique.

3/ La Sauvegarde et Espérer 95 sont deux associations avec lesquelles l'epss a établi depuis fort longtemps d'excellentes relations de travail (sites qualifiants, co/organisation de journées d'étude...). Une discussion a débuté entre les trois partenaires. Elle vise à formaliser davantage les coopérations en valorisant les compétences de chaque partenaire. En 2014 est envisagé avec Espérer 95 l'organisation d'une journée d'étude avec une intervention de F. Chérèque.

C2 – RELATIONS PEDAGOGIQUES

Les formations sociales vont de réforme en réforme et obligent tous les acteurs des Ecoles et Instituts de formation en travail social à une veille constante, à une adaptation permanente et un développement de leur réseau de coopération tant international, national que régional.

Les interlocuteurs et partenaires incontournables :

- Les services de la **DRJSCS** et du service inter académique des examens et concours de l'**Education Nationale**, chargés de l'organisation des diplômes, constituent des acteurs de premier plan. Si l'équipe pédagogique participe aux différentes instances et groupes de travail mis en place, elle reste toutefois attentive aux conditions de délégations éventuelles des épreuves de certification.
- L'UFA poursuit son développement avec le Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA) l'**ADAPSS**. En 2013 l'epss a obtenu via une convention de partenariat le financement d'**un poste de chargé de missions**, à 50 % et pour 6 mois, dédié au **développement de la mobilité trans-nationale des apprentis**.
- L'implication de l'epss dans les travaux du **PREFAS-GRIF** (**P**ôle **RE**ssource pour la **R**echerche et la **F**ormation en **A**ction **S**ociale et médico-sociale - **G**roupement de **R**echerche Ile de France) constitue un atout à approfondir au bénéfice des étudiants et de toute l'équipe pédagogique. En 2013 l'epss participe toujours à l'étude «Que Sont-Ils Devenus » portant sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants des formations de niveau III (ASS, ES, EJE). Un nouveau projet d'étude comparative avec le Québec est envisagé. Il portera sur la professionnalisation des travailleurs sociaux. Un de nos responsables de pôle y participe activement.
- **Les sites qualifiants** incarnés par les institutions sanitaires, sociales et éducatives, publiques ou privées, demeurent des partenaires privilégiés. Impliqués dans l'alternance intégrative, ces partenaires sont également présents sur l'ensemble des contenus de formations initiales, continues, préparatoires et sur les dispositifs de VAE.

L'epss : une association engagée depuis 100 ans.

- **Adhérent à UNAFORIS** (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale), l'epss s'implique fortement dans l'ensemble des groupes de travail mis en place par notre Union sur l'évolution des métiers et la construction de plateformes régionales, préalables à la mise en place d'HEPASS.
- **L'epss** est membre de l'**association des Centres de Formation en Service Social de l'Ile de France**.

L'epss favorable à des partenariats avec les acteurs du territoire

Une nouveauté : un partenariat au service de candidats potentiels à une formation sociale.

L'**epss** avait pour orientation de devoir répondre à des appels à projets ou appels d'offres qui se multiplient dans son secteur d'activités.

En dehors de son secteur de formation continue, elle a répondu, depuis le secteur des formations initiales, à un appel d'offre du PLIE avec Espérer 95. Leur proposition a été retenue.

La visée de ce projet de préformation était d'amener des personnes éloignées de l'emploi et de la formation vers un secteur encore porteur d'emplois.

La mise en œuvre du projet a permis à une équipe de formateurs de construire une coopération professionnelle selon de nouvelles modalités. Chaque partenaire a pu déployer ses compétences au service des stagiaires. Cette expérience a également permis à l'epss d'accéder à de nouveaux publics, intéressés par les formations sociales.



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



Le centenaire de notre école a eu lieu les 19 et 26 novembre 2013 à Paris puis à Cergy. Il a été l'occasion de rassembler les administrateurs, les salariés, les étudiants, les partenaires et les amis de l'association autour de débats portant sur la laïcité, l'éthique et la responsabilité, les associations, et l'avenir des formations en travail social.

Ces manifestations ont mobilisé une partie des salariés et de nombreux administrateurs sans lesquels le succès n'aurait pas été au rendez-vous.

L'exploitation de ces manifestations sera à l'ordre du jour de l'année 2014. En aucun cas, ces réflexions et les pistes qu'elles ouvrent ne doivent demeurer sans « lendemain ». Une des premières opportunités que l'on entrevoit est la mise à profit de ces travaux au service d'une remise au travail du projet associatif et partant du projet même de l'école. Autrement dit, poursuivre l'inscription de l'association dans sa « tradition » en lui permettant d'« innover ».

Les objectifs pour l'année 2014 :

- La mise en œuvre du Master EPDIS et donc d'une réelle concrétisation de la convention signée en fin d'année 2013 entre le président de l'epss et celui de l'Université de Cergy Pontoise.
- Le développement des « relations internationales ». La création et le pourvoi d'un poste de formateur chargé de l'évolution des relations internationales doit favoriser la mobilité entrante et sortante, les partenariats avec les acteurs qui œuvrent dans le même sens, la recherche de mutualisation des moyens avec des établissements de formation en travail social et d'enseignement supérieur et l'inscription dans des programmes européens.
- La recherche d'une amplification des relations avec les terrains professionnels et en particulier avec les entreprises. Ces dernières deviennent de plus en plus des opérateurs importants dans le secteur médico-social et représentent donc de nouvelles ressources potentielles : des emplois, des lieux d'apprentissage et des contributions sur le plan de la taxe professionnelle.
- La construction d'une plateforme régionale UNAFORIS-IDF demeure un enjeu important. L'epss doit y poursuivre son engagement.
- La contribution de l'epss à la réflexion portant sur les HEPASS ne peut en 2014 être négligée.
- La traduction d'une volonté partagée en actions concrètes d'un partenariat plus étoffé et plus ciblé avec des employeurs du secteur social et médico-social. Avec la Sauvegarde et Espérer 95, cette approche a été initiée. Il nous reste à la concrétiser.
- La valorisation des actions menées par l'ensemble des services et pôles de l'epss en développant la communication interne et externe de l'école.



ANNEXES



ANNEXE 1 – ORGANIGRAMME DE L'EPSS

ANNEXE 2 – GLOSSAIRE

ANNEXE 3 – PROGRAMME DU CENTENAIRE DE L'EPSS

ANNEXE 2 – GLOSSAIRE

LES FORMATIONS :

Sigles et acronymes	Signification	Niveau de formation
A.M.P.	Aide Médico-Psychologique	N V
A.S.S.	Assistant de Service Social	N III
A.V.S.	Auxiliaire de Vie Sociale	N V
C.A.F.D.E.S.	Certificat d’Aptitude aux Fonctions de Directeur d’Etablissement Social	N I
C.A.F.E.R.U.I.S.	Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Encadrement et de Responsable d’Unité d’Intervention Sociale	N II
C.E.S.F.	Conseiller en Economie Sociale et Familiale	N III
C.N.C.	Certificat National de Compétences	
C.N.C M.J.P.M. - M.A.J. - D.P.F.	Certificat National de Compétences de Mandataire Judiciaire à la Protection des majeurs - Mention « Mesure d’Accompagnement Judiciaire» - Délégué aux Prestations Familiales	Supérieur et complémentaire
Certificat Professionnel MdM - SdN	Certificat Professionnel Maîtresse de Maison - Surveillant de Nuit	N V
D.E.A.F.	Diplôme d’Etat d’Assistant Familial	
D.E.A.M.P.	Diplôme d’Etat d’Aide Médico-Psychologique	N V
D.E.A.S.S.	Diplôme d’Etat d’Assistant de Service Social	N III
D.E.A.V.S.	Diplôme d’Etat d’Auxiliaire de Vie Sociale	N V
D.E.C.S.F.	Diplôme d’Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale	N III
D.E.E.S.	Diplôme d’Etat d’Educateur Spécialisé	N III
D.E.E.T.S.	Diplôme d’Etat d’Educateur Technique Spécialisé	N III
D.E.I.S.	Diplôme d’Etat d’Ingenierie Sociale	N I
D.E.E.J.E.	Diplôme d’Etat d’Educateur de Jeunes Enfants	N III
D.E.M.E.	Diplôme d’Etat de Moniteur Educateur	N IV
D.E.T.I.S.F.	Diplôme d’Etat de Technicien de l’Intervention Sociale et Familiale	N IV
D.P.F.	Délégué aux Prestations Familiales	Supérieur et complémentaire
D.U.	Diplôme Universitaire	Post Bac
E.J.E.	Educateur de Jeunes Enfants	N III
E.P.D.I.S.	Encadrement, Pilotage, et Développement en Intervention Sociale	
E.S.	Educateur Spécialisé	N III
E.S.S.E.	Educateur Spécialisé en Situation d’Emploi	N III

Sigles et acronymes	Signification	Niveau de formation
M.A.J.	Mention « Mesure d'accompagnement Judiciaire » du Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Supérieur et complémentaire
M.E.	Moniteur Educateur	N IV
M.J.P.M.	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Supérieur et complémentaire
SdN	Surveillant de Nuit	N V
T.I.S.F.	Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale	N IV
V.A.E.	Validation des Acquis de l'Expérience	

LES ORGANISMES :

Sigles et acronymes	Signification
A.D.A.P.S.S.	Association pour le Développement de l'Apprentissage des Professions Sanitaires et Sociales
C.F.A.	Centre de Formation des Apprentis
C.O.M.U.E.	Communauté d'Universités et d'Etablissements
C.R.I.F.	Conseil Régional d'Ile-de-France
C.T.P.	Conseil Technique et Pédagogique
D.A.S.	Direction de l'Action Sociale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
D.R.J.S.C.S.	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
E.H.S.P.	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
EPSS (epss)	Ecole Pratique de Service Social
F.O.A.D	Formation à distance
G.I.E. RELIEF	Groupement d'intérêt économique RELIEF
GRIF	Groupement de Recherches d'Ile de France
HEPASS	Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé
O.P.C.A.	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PLIE	Plan Local d'Insertion vers l'Emploi
PREFAS	Pôle REssource pour la Recherche et la Formation en Action Sociale et médico-sociale
PRES	Pôle de recherche de l'enseignement supérieur
U.F.A.	Unité de Formation des Apprentis
UPGO	Université Paris Grand Ouest
UNAFORIS	Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

DIVERS :

Sigles et acronymes	Signification
C.A.	Conseil d'administration
C.I.F.	Congé Individuel de Formation
E.T.P.	Equivalent Temps Plein
D.C.	Domaine de Compétences
U.F.	Unité de Formation

Centenaire de l'École Pratique de Service Social 19 novembre 2013 à Paris 26 novembre 2013 à Cergy

Le centième anniversaire de la création de l'École Pratique de Service Social (EPSS) offre l'opportunité de revisiter son histoire, le contexte économique, social, culturel et religieux de l'époque de sa création. Mais c'est aussi l'occasion de trouver les ressorts qui lui ont permis de traverser le siècle et de poursuivre aujourd'hui son développement dans un environnement qui n'a plus rien de commun avec celui de sa naissance. Il nous importe également, dans ce contexte si différent, marqué par des contraintes administratives et financières, très pesantes, d'analyser les conditions de l'innovation aujourd'hui, alors que son fondateur Paul Doumergue fut en son temps un des principaux pionniers en matière d'action sociale et de formation au travail social. Il nous importe enfin de nous interroger sur les spécificités réelles ou supposées du projet de l'association, de sa traduction dans la formation, de sa parenté avec celui d'hier ainsi que sur la proximité des fondements et des valeurs d'aujourd'hui par rapport à celles d'hier.

C'est à un exercice de mémoire vive que nous vous convions dans les deux journées de réflexion que nous organisons dans deux lieux distincts : l'un au cœur de la ville de Paris qui a connu les quatre-vingt premières années d'activité de l'EPSS, l'autre à Cergy-Pontoise, où les actions principales de la formation sont actuellement situées.

Le Président de l'EPSS

Jean Bastide

19 novembre : le FIAP Jean Monet, 30 rue Cabanis 75014 Paris

26 novembre : IPSL, Auditorium, 13 Bd. De l'Hautill 95092 Cergy-Pontoise



139, boulevard du Montparnasse 75009 Paris
IPSL 32, bd du Port 95094 Cergy

tél : 01 30 75 62 96

fax : 01 30 75 62 87

epss@epss-edu.com

www.epss-edu.com

de l'École Pratique de Service Social

Paris 19 novembre 2013

Cergy 26 novembre 2013



Travail social : enjeux de société, enjeux de formation

Une tradition n'est vivante que si elle donne l'occasion d'innover, si elle constitue une ressource à interpréter et non une éternité figée » Paul Ricœur

Etre capable de former des travailleurs sociaux pour des temps et des lieux complexes, cela suppose de s'être interrogé sur l'histoire de la question sociale, sur les convictions parfois contradictoires de ses acteurs, sur les programmes parfois concurrents des institutions qui en revendiquent la charge. Cela implique de comprendre les manières d'aborder territoires et populations. Cela engage à faire évoluer la formation des intervenants sociaux.

Plutôt que de célébrer son grand âge, l'EPSS propose donc deux journées de réflexion qui contribuent à ce travail de mémoire, de discussion et de débat, d'imagination libre et d'élaboration tenace dont nous avons tous besoin : la société, les institutions et partenaires, les formateurs et les étudiants.

La question sociale et les valeurs

Le fondateur de l'EPSS, Paul Doumergue, a récusé la volonté de moraliser les milieux populaires pour s'inscrire dans la logique de promotion de la classe ouvrière et de la condition féminine, portée par les Solidarités (protestantes) et les Résidences Sociales (catholiques). Aujourd'hui entendre parler d'assistance et de responsabilité individuelle repose la question des fondements de la solidarité, de l'intervention sociale, de l'implication des personnes. Aujourd'hui aussi resurgit, dans un autre contexte qu'au début du XXe siècle, la question de la laïcité. Elle se pose notamment dans le travail social comme dans la formation.

La place des associations et les transformations des institutions et des formations

L'EPSS est une association. Les employeurs, présents et futurs, de ses étudiants sont des associations comme aussi des institutions publiques. Sous les multiples contraintes législatives, réglementaires et financières, quelle place et quelle autonomie pour les associations ? Et les institutions ? Le souci de la performance et de la rentabilité peut sembler primer aujourd'hui sur l'éthique et le souci des personnes. Comment les professions sociales « historiques » peuvent-elles se situer devant l'émergence de nouveaux métiers ?

Territoire, quartiers sensibles, jeunesse

Le territoire comme lieu central de l'intervention sociale constitue une dimension forte et nouvelle des politiques publiques. Il définit en effet un espace géographico-administratif sur lequel l'action sociale est censée être pensée et mise en œuvre dans une logique de diagnostic social local, de définition d'objectifs liés aux spécificités territoriales, et d'interventions partenariales. Cette dimension générale du territoire sera croisée avec des territoires d'habitat social et avec une population spécifique, la jeunesse. La priorité des politiques publiques ne doit-elle pas aller à ces quartiers d'habitat social : rétablissement d'un lien social souvent dégradé et rétablissement des conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif ? Quelle place prend et peut prendre le travail social dans cet ensemble ?

La formation des travailleurs sociaux et ses enjeux

Si bien entendu le cadre institutionnel et administratif de cette formation doit être interrogé (Hautes Ecoles, lien avec l'université, cadre européen...), le principal doit concerner les enjeux sociétaux du travail social : dans le contexte socio-politique d'aujourd'hui, quelles fonctions doivent assurer les différentes professions et institutions sociales et comment les centres de formation peuvent y préparer les nouveaux venus et accompagner les professionnels en poste dans les évolutions en cours ? Dans un contexte contraint, les écoles peuvent-elles encore développer un projet original d'approche de l'action sociale et de construction de la professionnalité des travailleurs sociaux ?

Programme des journées du centenaire **epss**

Première journée, le 19 novembre 2013

FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris

8H 30

9H 00 à 9H 40

9H 40 à 12H

Paris

Accueil

Jean Bastide, président de l'EPSS

Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile de France*

Quelles valeurs pour l'action sociale ?

Moderateur : Olivier Brès, administrateur de l'EPSS

Gilbert Vincent, philosophe et sociologue, professeur émérite de l'université de Strasbourg ; « La philosophie de Paul Ricœur – Du bon usage de la notion de responsabilité »

Jean Baudrillard, historien, sociologue de la laïcité ; « La laïcité, débats théoriques et orientations pratiques »

Debat

Place des associations, transformation des institutions et des professions

Moderatrice : Noëlle Derouilly, directrice générale de l'EPSS

Nicole Maestracci, membre du conseil constitutionnel ; « Les rapports entre pouvoirs publics et associations dans le champ social et médico-social »

Elisabeth Maurin, sociologue ; « Action sociale et assistance : une confrontation historique à repenser »

Debat

Pierre Joxe, premier président honoraire de la cour des comptes, avocat au barreau de Paris ; « Justice sans Palais : Situation des juridictions sociales françaises aujourd'hui »

Debat

14H à 16H 30

16H 30 à 17H

Deuxième journée, le 26 novembre 2013

Auditorium, IPSL, 13 Bd de l'Hautill, Cergy-Pontoise

Cergy

Accueil

Jean Bastide, président de l'EPSS

Jean-Pierre Jeandou, maire de Cergy

Arnaud Bazin, président du conseil général du Val d'Oise

Noëlle Derouilly, directrice générale de l'EPSS

9H 40 à 12H

Question sociale, territoires d'habitat social et jeunesse

Moderatrice : Isabelle Massin, administratrice de l'EPSS

Jacques Donzelot, historien du social, sociologue de l'urban ; « Les politiques d'actions sociales et d'organisations collectives aux Etats-Unis et en France »

Thomas Sauwade, sociologue ; « Distance et proximité dans le travail social : le cas des "jeunes de rue" des cités HLM devenus travailleurs sociaux »

Thierry Du Bouetiez de Kerogen, conseiller-développement économique du ministre délégué à la ville

Debat

14H à 16H 30

Orientations de la formation des travailleurs sociaux

Moderatrice : Noëlle Derouilly, directrice générale de l'EPSS

Jean Bastide, président de l'EPSS ; « EPSS, une école dans le siècle 1 »

Marjorie Picot, directrice pédagogique de l'EPSS ; « L'avenir des formations en travail social : un défi à relever »

Pierre Gauhier, président d'UNAFORIS

Sabine Fourcade, directrice générale de la cohésion sociale*

Debat

Clôture des journées : Jean Bastide, président de l'EPSS

16H 30

* Sous réserve

epss



32 Bd DU PORT - 95 094 CERGY PONTOISE CEDEX

TÉL. : 01 30 75 62 96 - FAX : 01 30 75 62 87

epss@epss-edu.com

www.epss-edu.com